

FCP de droit français
HSBC EURO GVT BOND FUND

Rapport annuel
au 30 décembre 2024

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	4
Informations réglementaires	20
Certification du Commissaire aux Comptes	22
Comptes Annuels	27
Bilan Actif	28
Bilan Passif	29
Compte de résultat	30
Annexes	32
Informations générales	33
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	43
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	47
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	52
Inventaire des actifs et passifs en EUR	63
Annexe SFDR	98

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Informations concernant les placements et la gestion

Société de gestion

HSBC Global Asset Management (France)

Dépositaire et Conservateur

CACEIS Bank

Gestionnaire comptable par délégation

CACEIS Fund Administration

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Rapport d'activité

Panorama macroéconomique

Durant le premier trimestre 2024 (T1), l'économie américaine s'est révélée plus solide que prévu, ce qui a entraîné de fortes révisions haussières sur les prévisions de croissance en 2024¹ à 2.2% contre 1.2% fin décembre. Le dynamisme de la consommation des ménages et la baisse du taux d'épargne ont entretenu la demande, la résilience du marché de l'emploi, ainsi que la confiance du secteur privé. En Europe, les indicateurs avancés (enquêtes PMI, confiance des consommateurs) se sont améliorés, soutenus par le secteur des services, ce qui contraste avec la faiblesse du secteur industriel. Les risques de récession en zone euro se sont donc nettement atténués au T1, malgré une activité atone au T4 2023. En Europe, les économistes tablent sur une quasi-stagnation de l'activité en 2024, tant au Royaume-Uni (0.3% contre 0.1% en 2023) qu'en zone euro (0.5% contre 0.4% en 2023). Dans les économies émergentes, l'Inde continue de surprendre favorablement, grâce au déploiement de ses infrastructures, et au dynamisme de la consommation et des exportations. En Chine, l'absence de reprise du secteur immobilier a entraîné de la part des autorités un renforcement des mesures de soutien (baisse des réserves obligatoires des banques, réduction des taux de crédit immobilier, mise en place d'un fonds de stabilisation). Les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis n'ont pas empêché un redressement des indicateurs avancés (enquêtes PMI en amélioration ce trimestre). Le ralentissement de l'économie chinoise devrait se poursuivre, en douceur, avec une évolution du PIB attendue de 4.6% en 2024 et 4.4% en 2025 (contre 5.2% en 2023). Dans un environnement économique relativement moins marqué par le risque de récession, les publications d'inflation ont évolué de manière contrastée, avec des surprises haussières aux Etats-Unis (3.5% en mars contre 3.4% attendu, et 3.4% en décembre), et baissières en zone euro (2.4% en mars contre 2.5% attendu, et 2.9% en décembre). Cependant aux Etats-Unis comme en zone euro, le point de résistance reste l'inflation hors énergie et alimentaire (en mars à 3.8% et 2.9% respectivement). Cette persistance résulte du dynamisme du secteur des services, et de la croissance des salaires dans un contexte d'amélioration de la productivité relativement faible, probablement en raison de plusieurs facteurs : rétention de main d'œuvre, baisse des heures travaillées, hausse de l'absentéisme, ou encore augmentation relative de la main d'œuvre généralement moins qualifiée. L'évolution de la productivité et des coûts salariaux unitaires, du fait de leur large impact sur les marges des entreprises influencent directement les prix. Ces indicateurs sont donc très surveillés pour diriger la politique monétaire et anticiper les évolutions des taux directeurs et des conditions financières.

Au second trimestre 2024 (T2), l'économie mondiale a poursuivi son redressement, marqué par des inflations plus élevées que prévu et les risques de divergences des politiques monétaires. L'inflation aux Etats-Unis a en effet de nouveau surpris à la hausse en mars à 3.5%, avant de refluer en avril (3.4%) et en mai (3.3%). L'inflation en zone euro s'est révélée plus persistante que prévu, avec une évolution entre 2.4% et 2.6% ce trimestre, dans un contexte de reprise économique. La croissance du PIB au T1 a en effet surpris favorablement en Europe et aux Etats-Unis, avec la poursuite d'une hausse de la consommation des ménages. Les enquêtes des directeurs d'achat (PMI) de mars à mai ont signalé que la croissance de l'activité privée se poursuivrait en Europe, grâce à la dynamique des services et malgré les difficultés du secteur industriel. Les risques inflationnistes ont semblé plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe, car la demande américaine reste dynamique et supérieure à son potentiel, ce qui n'est pas le cas en Europe où les contraintes d'offre dominent. Aussi la Réserve Fédérale américaine a renouvelé des signaux de vigilance quant au démarrage de son cycle d'assouplissement monétaire, ce qui n'a pas manqué d'influencer les banques centrales des pays émergents qui subissent des risques sur leurs devises. L'inflation des pays émergents est en effet plus élevée que dans les pays développés, et les risques inflationnistes sont exacerbés dans

¹ Consensus Bloomberg au 31/03/2024.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

un contexte d'incertitudes géopolitiques, de volatilité des prix du pétrole et du gaz, et de forte remontée des cours du blé et du cuivre. Enfin l'augmentation des anticipations de différentiels de taux des banques centrales ont en partie pesé sur les devises émergentes, ce qui a entretenu une inflation élevée via les prix des biens importés. En Chine, les publications économiques se sont révélées mitigées, avec une faiblesse de la demande intérieure et une inflation atone (0.2% en juin). Cependant, les autorités chinoises ont poursuivi leur soutien au secteur immobilier, notamment via des mesures macroprudentielles et la conversion des logements invendus en logements sociaux. La dynamique des exportations chinoises s'est maintenue au T2, malgré les tensions commerciales avec les Etats-Unis et les risques d'escalade, avec l'imposition de nouveaux droits de douane, notamment sur les véhicules électriques, panneaux solaires ou batteries lithium-ion.

Au troisième trimestre (T3) 2024, les risques géopolitiques, les incertitudes liées aux élections américaines et aux choix de politiques fiscales tant en Europe qu'aux Etats-Unis ont laissé les économistes dans l'expectative, entre le scénario d'un atterrissage en douceur ou celui de récession. La poursuite de la modération de l'inflation aux Etats-Unis (2.5% en août après 3.3% en mai), en zone euro (1.8% en septembre contre 2.6% en mai) et dans une majorité de pays émergents a permis de nouvelles baisses de taux des banques centrales, et cela dans le contexte d'une certaine résilience de l'économie. En effet, l'accélération du PIB américain au T2 a surpris à la hausse (3.0% en variation trimestrielle annualisée contre 2.0% attendu et 1.4% au T1), en particulier la consommation des ménages. De plus, l'historique du PIB américain a été révisé positivement, notamment le taux d'épargne et les revenus des ménages qui ont bénéficié de gains d'intérêt sur les placements et dépôts lors de la remontée des taux. Aux Etats-Unis, les rapports de l'emploi (en particulier la hausse du taux de chômage à 4.3% en juillet contre 4.1% attendu, après un plus bas de 3.4% en avril 2023) ainsi que la détérioration des enquêtes de confiance (notamment dans le secteur manufacturier) ont établi que le risque de récession était plus élevé que celui lié à la persistance de l'inflation. En zone euro, la croissance du PIB est certes ressortie en ligne avec les attentes (0.2% t/t au T2), mais grâce à la contribution positive du commerce extérieur et de moindres importations du fait de la contraction de la demande domestique. Les divergences au sein de la région se sont accentuées, avec une détérioration de l'activité en Allemagne, une certaine résilience en Italie et France, et une forte expansion en Espagne. Ailleurs en Europe, la reprise économique au Royaume-Uni s'est poursuivie au T2, quoiqu'à un rythme plus modéré, tirée par la dépense publique et les investissements privés. Avec les nouvelles règles fiscales de l'Union européenne et le nouveau gouvernement du Royaume-Uni, les choix de politique fiscale vont impacter l'activité économique, avec des effets multiplicateurs incertains sur les prochaines années. En Chine, après une croissance inférieure aux anticipations (0.7% t/t au T2 contre 0.9% attendu et 1.6% au T1), les autorités ont amplifié leur soutien aux secteurs immobilier et financier fin septembre, et ont signalé de nouvelles mesures en faveur de la demande domestique.

Au quatrième trimestre 2024 (T4), dans les pays développés, la croissance du PIB au 3^{ième} trimestre a été plus soutenue que prévu dans l'ensemble, grâce à la consommation des ménages, notamment aux Etats-Unis, en zone euro et au Japon. La désinflation a permis une amélioration du pouvoir d'achat sur fonds de résilience du marché de l'emploi et d'assouplissements des conditions financières. Cependant au cours du 4^{ième} trimestre, les indicateurs de confiance ont signalé une modération de l'activité, tirée par la poursuite du décrochage du secteur manufacturier, et cela malgré une certaine résilience des services. Les politiques commerciales et fiscales proposées par la nouvelle administration américaine à partir de 2025 ont exacerbé les inquiétudes des milieux d'affaires. En Europe la nécessité de retrouver un équilibre budgétaire et la probabilité d'un relèvement de la fiscalité ont entraîné un nouveau repli de la confiance des ménages, ce qui risque d'affaiblir la consommation, principal pilier de l'activité économique. Aussi les prévisions de croissance du PIB en 2025² ont été révisées à la baisse en zone euro de +1.3% septembre³ et à +1.0% en décembre², du fait de l'Allemagne (PIB révisé à +0.4%² contre +1.0% en septembre), et en France (PIB révisé à +0.7%² contre +1.1% en septembre³). Dans le reste de l'Europe, les

² Consensus Bloomberg au 31/12/2024.

³ Consensus Bloomberg du 30/09/2024.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

prévisions de croissance du PIB en 2025 ont montré une certaine résilience, mais seule l'Espagne devrait poursuivre une croissance relativement forte à +2.2%, portée par des avantages comparatifs favorables, notamment en termes de coûts salariaux, de prix de l'énergie, et d'exposition au secteur touristique. Les statistiques aux Etats-Unis ont confirmé l'exceptionnalisme américain avec une croissance solide en novembre, sur le front des salaires (+4.0% a/a) et des dépenses des ménages (5.5% a/a), ce qui tend à soutenir l'inflation (2.7% a/a en novembre contre 2.4% en septembre). Ainsi les prévisions de croissance américaine en 2025 ont continué d'être révisées à la hausse, de +1.8% en septembre à +2.1% en décembre². L'exceptionnalisme américain contraste avec des économies en légère perte de vitesse sur fonds de tensions commerciales et de risques de barrières tarifaires. Cet environnement ne devrait pas entraîner de pressions inflationnistes ou de risques de boucles prix-salaires en 2025 : l'inflation² devrait ralentir à 2.0% en zone euro, à 2.1% aux Etats-Unis, voire au plus se stabiliser à 2.5% au Royaume-Uni, ce qui permettrait des assouplissements monétaires supplémentaires, certes d'ampleurs diverses selon les contextes nationaux. Seules les politiques monétaires au Brésil et au Japon vont continuer de se démarquer, avec davantage de hausses de taux en 2025. En Chine, les autorités ont signalé garder le cap d'un renforcement du soutien au crédit, et se sont montrées disposées à des mesures d'exception. La modération de l'activité économique resterait donc relativement bien contrôlée grâce à la bonne tenue du secteur industriel et une amorce de reprise du côté de la consommation des ménages, ce qui permet d'envisager un ralentissement modéré² en 2025 à 4.5% contre 4.8% en 2024. En Inde, le consensus des économistes table sur une croissance du PIB de 6.5%, légèrement inférieure aux prévisions de septembre (6.9%) et contre 8.2% en 2024. Enfin en Amérique latine, la tendance sur 2025 est aussi au ralentissement, notamment au Mexique où l'accord de libre-échange américain sera remis en question.

Panorama financier

Au premier trimestre 2024 (T1), la solidité de l'économie américaine a entretenu le revirement haussier des marchés d'actions amorcé le trimestre précédent (indice MSCI* World +9.5% en variation trimestrielle t/t au T1 2024). La bourse américaine (MSCI* Etats-Unis +10.4%) a surperformé l'indice mondial, ainsi que les places au Japon (+19.3%) et en zone euro (+10.3%). L'appétit pour le risque a été alimenté par des résultats d'entreprises généralement favorables et la diminution des craintes de récession. Cet environnement a également favorisé les marchés de crédit aux Etats-Unis et en Europe, notamment les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) qui ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). A l'inverse ce contexte n'a pas été aussi bénéfique aux bourses émergentes (MSCI EM +4.6%), et a pénalisé les marchés obligataires qui avaient intégré d'importantes anticipations d'assouplissements monétaires. Début janvier, les marchés anticipaient déjà des baisses de taux conséquentes sur l'année 2024, notamment pour la Réserve Fédérale américaine (Fed) et la Banque centrale européenne (BCE) (environ 150 points de base), mais aussi pour les banques centrales d'Amérique latine. La dynamique plus forte que prévu de l'économie américaine, et la persistance de l'inflation ont entraîné un retournement de ces anticipations qui, fin mars, n'intégraient plus que des baisses de 75 points de base (pdb) pour la Fed, et 100 pdb pour la BCE. En conséquence, les taux souverains se sont fortement redressés au T1: +32pdb à 4.20% aux Etats-Unis, +27pdb à 2.30% en Allemagne, +39pdb à 3.93% au Royaume-Uni, avec un mouvement similaire sur les places émergentes. Le report du cycle de baisses des taux de la Réserve fédérale a permis un différentiel de rendements favorables au dollar US (indice DXY¹ +3% au T1), notamment au détriment du yen japonais (-6.8% contre dollar US au T1) et du franc suisse (-6.7%). Le franc suisse a été pénalisé par les perspectives monétaires de la Banque Nationale Suisse (BNS). Son président a en effet suggéré en janvier que la BNS était moins favorable à un franc suisse fort. La BNS a ainsi été la première des banques centrales des économies développées à réduire son taux directeur dès mars, de 1.75% à 1.50%. Enfin, les tensions au Proche-Orient ont continué de soutenir les prix du baril de pétrole (WTI +16% à USD 83) et de l'or (+8% à USD 2230 l'once).

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Le second trimestre 2024 (T2) a été essentiellement marqué par les incertitudes liées au cycle de baisses des taux américains, mais aussi par les développements politiques, notamment en France, ce qui a pénalisé les marchés obligataires. Les rendements 10 ans des obligations souveraines ont ainsi continué de monter au T2 : +20pdb à 4.40% aux Etats-Unis et à 2.50% en Allemagne, ou +24pdb au Royaume-Uni à 4.17%. Cet environnement a favorisé la poursuite de l'appréciation du dollar US (indice DXY⁶ +1.3% au T2), notamment au détriment du yen japonais (-5.9% contre dollar US au T2), du peso mexicain (-9.6%) ou du réal brésilien (-10.9%). Les développements politiques ont exacerbé les évolutions de marchés, avec un accueil favorable aux suites des élections en Afrique du Sud et en Inde, contrairement au Mexique. En France, la dissolution surprise du parlement au lendemain des résultats des élections au parlement européen, et le déclenchement d'élections législatives les 30 juin et 7 juillet ont entraîné un fort mouvement d'aversion pour le risque. Les marchés obligataires et boursiers ont pris la mesure des risques de dérapages des finances publiques, ainsi que des incertitudes sur le respect des règles budgétaires européennes. En conséquence, le rendement 10 ans de la dette française a bondi de 49pdb à 3.30%, ce qui a entraîné à la hausse les rendements de la dette des pays européens les plus risqués : +26pdb à 3.42% sur l'obligation d'Etat espagnole, et + 39pdb à 4.07% sur leur équivalent italien. Très liés au risque souverain, les titres financiers ont aussi été sanctionnés, ainsi que le marché de crédit high yield et les actions de la zone euro (MSCI eurozone -1.2% en variation trimestrielle t/t). Les incertitudes politiques ont pénalisé les marchés des actions au Brésil (-2.5% t/t) et surtout au Mexique (-7.5% t/t). A l'inverse, les indices boursiers ont poursuivi leur progression aux Etats-Unis (+4.0% t/t), au Royaume-Uni (+3.6%), ou en Inde (+10% t/t), et se sont redressés en Chine (+7% t/t) ou en Afrique du Sud (+8.5%).

Au troisième trimestre (T3) 2024, les marchés financiers ont été particulièrement mouvementés, sur fond d'inquiétudes sur la croissance mondiale et sur les décisions des banques centrales. Les indices de volatilité ont bondi, avec des revirements de marchés, notamment début août sur deux faits déclencheurs : une détérioration plus importante que prévu de l'emploi américain, et une remontée inattendue du taux de la Banque du Japon. Ces annonces sont survenues sur des marchés peu liquides en raison des congés d'été, et ont entraîné des débouchements brusques de positions spéculatives. La chute brutale des bourses mondiales n'a cependant duré que quelques jours, dans le sillage du renforcement des anticipations de baisses de taux des banques centrales. Dans un contexte de statistiques d'emploi décevantes, de chute du prix de pétrole (WTI -16%/t à USD 68/baril) et de désinflation, la Fed a initié en septembre son cycle d'assouplissement monétaire, avec une réduction de ses taux directeurs plus forte que prévu, de -50 points de base (pdb) contre -25pdb attendu. La baisse des taux de la Fed a ouvert la voie à une série de décisions des banques centrales des pays émergents et développés, mais aussi favorisé des anticipations de baisses de taux de plus grande ampleur. En Chine, les autorités ont déployé fin septembre un important plan de soutien, via des réductions de taux bancaires et de réserves obligatoires ainsi que des mesures destinées aux secteurs immobilier et financier (notamment un fonds pour les rachats d'actions). Ces mesures ont fortement impacté les indices boursiers, et l'indice MSCI* World a terminé le 3^{ème} trimestre en hausse de 5% t/t (variation trimestrielle). Les actions des pays développés ont légèrement sous-performé (MSCI DM +4.8% t/t) face aux places des pays émergents (MSCI EM +6.8% t/t), soutenues par l'indice chinois qui a bondi de 24% t/t. Du côté des marchés obligataires, les anticipations d'assouplissement monétaire accru ont favorisé les titres les plus risqués, comme le crédit à haut rendement « High Yield », ou tels les titres souverains des pays émergents (notamment Mexique ou Afrique du sud) et ceux de la périphérie de la zone euro (Grèce, Portugal, Italie, Espagne). Sur le marché des changes, la décision de la Fed a pesé sur le dollar US (DXY¹ -4.8% t/t au T3). A contrario de la Fed, la remontée du taux de la banque centrale du Japon a propulsé le yen face au dollar US (+12% t/t). Enfin sur les marchés des matières premières, l'envolée de l'or (+13% t/t à USD 2634 l'once) s'est poursuivie ; la volatilité du prix de baril de pétrole (WTI -16% t/t à USD 68/baril) était liée à la perspective d'une modération de la demande mondiale, aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient et à l'issue incertaine des conditions d'offre du cartel de l'OPEP+ avant leur prochaine réunion de décembre.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Au quatrième trimestre (T4) 2024, les marchés ont intégré les risques liés aux changements de politique commerciale et budgétaire après les élections américaines du 8 novembre. La nouvelle administration de Donald Trump envisage entre autres une relance fiscale, des barrières tarifaires, des restrictions migratoires, des coupes dans les dépenses fédérales et une reprise de l'exploitation gazière et pétrolière. Malgré le peu de visibilité en termes d'ampleur et de calendrier, les marchés ont anticipé les impacts probables de telles mesures : une dynamique de croissance et d'inflation soutenue aux Etats-Unis, avec pour conséquence un moindre assouplissement monétaire de la Réserve Fédérale. En effet, les marchés ont intégré que les taux des Fed Funds baisseraient moins que prévu avant les élections : ils s'établissaient à 3.75%-4.0% à horizon de décembre 2025 (contre 3.25%-3.50% avant les élections). La variation des écarts d'anticipations des politiques monétaires a donc favorisé le dollar US (indice DXY¹ 7.6% t/t ; +7.1% a/a). Cet exceptionnalisme américain s'est traduit par une surperformance des actions US (indice MSCI* US +2.8% en variation trimestrielle t/t ; +25.1% en variation annuelle a/a), en défaveur marquée des places des pays émergents (indice MSCI EM -4.2% t/t ; +13.7% a/a), notamment au Brésil (indice MSCI -10.0% t/t ; -11.4% a/a), au Mexique (indice MSCI -5.0% t/t ; -10.2% a/a) ou en Inde (indice MSCI -8.7% t/t ; +15.7% a/a). Les actions européennes ont terminé l'année avec des évolutions médiocres (indice EuroStoxx600 -2.9% t/t ; +6.0% a/a) et contrastées, avec une bonne progression en Allemagne (indice MSCI +1.6% t/t ; +14.9% a/a), contrairement au Royaume Uni (-0.2% t/t ; +9.5% a/a), et surtout en France (-3.4% t/t ; -1.2% a/a), pénalisées par les incertitudes budgétaires et fiscales. Sur les marchés obligataires, les enjeux de politique monétaire et de consolidation fiscale ont accentué les mouvements de pentification des courbes de taux ainsi que les écarts d'évolutions de taux souverains. Ainsi au T4, les rendements 10 ans des obligations souveraines ont monté fortement aux Etats-Unis (+79pdb à 4.57%) et au Royaume-Uni +57pdb à 4.57%, mais dans une moindre ampleur en Allemagne (+24pdb à 2.37%), en France (+28pdb à 3.20%, et surtout en Italie (+7pdb à 3.52%). Sur les marchés de crédit, les segments des obligations les plus risquées (High Yield HY) ont surperformé les segments moins risqués (Investment Grade IG). Sur les marchés du pétrole, de nombreux facteurs ont contribué à la volatilité des prix : le ralentissement attendu de la demande mondiale en 2025, les incertitudes géopolitiques au Proche-Orient, l'appréciation du dollar US, la perspective d'une éventuelle reprise de l'exploitation aux Etats-Unis, premier producteur mondial. Ainsi malgré une amélioration au T4 (Brent +4.0% t/t), l'année 2024 s'est soldée par un repli du prix du baril (Brent) de -3.1% a/a à 74.6 USD/ baril.

*Indices marchés actions MSCI exprimés en devises locales.

¹ Indice DXY : indice du dollar américain par rapport à six autres devises : l'euro, le yen japonais, la livre sterling, le dollar canadien, le franc suisse et la couronne suédoise.

Source : données Bloomberg au 31/12/2024.

Politique de gestion

Les rendements des obligations d'Etat de la Zone Euro ont monté en moyenne en 2024 à l'exception de ceux dont la maturité des obligations était courte (2 ans) ainsi que des taux d'intérêt italiens qui ont diminué sur la période. Le taux 10 ans allemand est passé de 2.04% à 2.38%, le taux 2 ans de 2.33% à 2%, et la taux 10 ans italien de 3.65% à 3.46%. Dans un environnement de politique de baisse des taux directeurs de la BCE (Banque Centrale Européenne) l'écart de taux entre les différents pays de la zone Euro et l'Allemagne s'est réduit sur l'année, à l'exception de celui de la France, à cause de la dissolution de l'Assemblée nationale prononcée par le président Emmanuel Macron au mois de juin. Ainsi le taux 10 ans français est passé de 2.56% à 3.17%. La BCE a baissé en 2024 son taux directeur Deposit rate 4 fois, celui-ci passant de 4% à 3%.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Allocation

En ce qui concerne l'allocation pays, elle est positive en contribution sur la période, avec la sous pondération de la France par rapport à l'Espagne, en particulier dans la deuxième partie de l'année. Notre allocation sur l'Italie est négative en contribution en moyenne, avec un biais défensif en première partie d'année alors que l'écart par rapport à l'Allemagne a diminué. Cependant cela est plus que contrebalancé par les positionnements tactiques sur la courbe. Nos autres paris pays ont une contribution relative à la performance neutre.

Notre allocation aux titres supranationaux (joués contre l'Allemagne) a eu une contribution positive alors dans un cadre où l'écart entre taux swap et taux allemand a diminué pendant l'année, et que cela favorise la performance relative des titres supranationaux contre Allemagne.

Duration

Nous avons été structurellement sur pondérés en duration sur l'année. Cela a été négatif en première partie de l'année, positif en deuxième partie avec le reflux des taux longs. La résultante est négative avec en particulier un coût de portage négatif sur les contrats futurs. Cette contribution négative a été contrebalancée par la gestion tactique de la position.

Sur la courbe notre positionnement en moyenne long sur le milieu de courbe (5ans – 10ans) contribue positivement, alors que notre sous pondération sur les maturités courtes (2ans) et sur pondération sur les maturités 20 ans pénalisent la performance relative. Au total la performance relative des paris de courbe est positive.

Perspectives

L'année 2025 s'annonce volatile avec en particulier l'élection de Donald Trump aux Etats Unis et sa volonté entre autres d'imposer des tarifs, de réduire l'immigration. Cela peut avoir des conséquences importantes sur l'inflation et la croissance en zone Euro. Le niveau d'épargne élevé en zone Euro et la baisse de l'inflation devraient être favorables à la consommation et l'investissement, mais ceux-ci ne repartiront pas tant que l'incertitude politique dans certains pays comme la France et l'Allemagne demeure.

Performances

A la clôture de l'exercice, le Fonds affiche une performance de 1.48% pour la part BC, de 1.38% pour les parts HC et HD (Coupons réinvestis), de 1.78% pour la part ZC. Les parts BD (Coupons réinvestis), SC et SD (Coupons réinvestis) sont inactives.

A titre de comparaison, l'indicateur de référence du Fonds a progressé de 1.85%.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs du Fonds.

Informations sur les revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H Annexe III du Code général des impôts, les revenus sur la part de distribution sont soumis à abattement de 40%.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Informations sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Conformément à l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, la politique sur la prise en compte dans la stratégie d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (critères ESG) est disponible sur le site internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 et ses normes techniques d'application

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du rapport annuel.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est la suivante :

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

L'investissement durable au sens de l'article 2(17) du Règlement européen SFDR

1

Le règlement SFDR (règlement UE n°2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers est entré en vigueur en 2021 avec l'obligation pour les institutions financières d'être transparentes dans leur communication sur les stratégies d'investissement durable qui intègrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En vertu de ce règlement, tel que le prévoit l'article 2, point (17) du règlement SFDR, l'investissement durable est défini comme un investissement qui génère des résultats environnementaux et/ou sociaux positifs. Le défi pour les gérants d'actifs a résidé dans la définition et le calcul de la contribution nette positive des entreprises au enjeux environnementaux et sociaux, tout en vérifiant que cette contribution positive ne s'accompagne pas d'incidences négatives.



L'investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif environnemental** ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un **objectif social**, pour autant que ces investissements **ne causent de préjudice important** à aucun de ces objectifs et que les sociétés concernées appliquent des pratiques de **bonne gouvernance**, en particulier en ce qui concerne des structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel compétent et le respect des obligations fiscales.



Article 2(17) du règlement UE n° 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).



Comment mesurer la contribution durable des émetteurs ?

- ◆ Nous avons développé une méthodologie propriétaire qui permet de déterminer si un instrument/émetteur peut être défini comme un « investissement durable » au sens de l'article 2(17) de SFDR et s'il peut être pris en compte dans le calcul de la proportion d'actifs durables des portefeuilles.
- ◆ Depuis 2022, notre méthodologie a évolué de la recherche d'un alignement du chiffre d'affaires sur les Objectifs de Développement durable (ODD) définis par les Nations Unies à une approche plus large qui intègre également la qualité durable des modèles économiques, des opérations et des stratégies de développement durable mises en place par les émetteurs. Cet élargissement du champ d'analyse reflète mieux l'engagement et les mesures prises par les entreprises pour relever les défis liés au développement durable.
- ◆ Notre évaluation comporte également une vérification du principe consistant à ne pas causer de préjudice important ou *Do No Significant Harm (DNSH)* tout en tenant compte les bonnes pratiques de gouvernance. Cette vérification prend notamment en compte les principales incidences négatives (PAI) conformément au règlement SFDR. Les PAI sont une sélection d'indicateurs environnementaux et sociaux à prendre en considération et sur lesquels il convient de rendre des comptes, notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'intensité et l'empreinte carbone, les rejets dans l'eau ou encore les écarts de rémunération hommes / femmes.

Source : HSBC Asset Management
Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

L'évaluation de la qualité durable d'un investissement

2

Notre méthodologie est basée sur l'évaluation de la capacité d'un investissement à contribuer aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et comporte trois dimensions¹ :



Une analyse approfondie est effectuée sur la base de plusieurs sources de données externes mais également sur la base d'analyses et recherches internes. Parmi ces sources de données figurent notamment Sustainalytics, S&P Trucost, FTSE Green Revenue, ainsi que nos bases données propriétaires relatives aux parts vertes des entreprises et à leur éligibilité à la taxonomie européenne².

Sur la base de seuils de durabilité définis pour chacun des critères analysés (voir le détail en page 3), les émetteurs/instruments seront considérés comme durables s'ils répondent à au moins une des trois dimensions précitées.

⁽¹⁾ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, sans préavis, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc. Les paramètres sont à la date indiquée.

⁽²⁾ La taxonomie européenne désigne la classification des activités économiques ayant un impact favorable sur l'environnement. Son objectif est d'orienter les investissements vers les activités durables, c'est-à-dire « vertes ». https://finance.ec.europa.eu/sustainable-finance/tools-and-standards/eu-taxonomy-sustainable-activities_en

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

Les trois dimensions de la durabilité¹

3

Dans quelle mesure un investissement contribue-t-il à un ou plusieurs des 17 ODD ?



Produits
et
services
durables

Score quantitatif

Chiffre d'affaires net durable actuel ou attendu dans 3 à 5 ans $\geq 30\%$

Mesure du pourcentage du chiffre d'affaires net durable aligné avec un ou plusieurs des 17 ODD = mesure du chiffre d'affaires actuel ou futur aligné avec au moins un des ODD (CAPEX², OPEX³ ou EBITDA⁴), déduction faite des produits et services non durables (tabac, charbon thermique, armes interdites, controverses environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus sévères ...).



Alignement
durable de
la stratégie

Prouvé & vérifié
(SMART⁵)

Modèles économiques

Evaluation durable du modèle économique : $\geq 50\%$ des réponses du questionnaire d'évaluation doivent obtenir la note la plus élevée

L'évaluation de la qualité durable du modèle économique d'une entreprise intègre ses opérations et sa chaîne de valeur, sa stratégie de développement durable ainsi que la gestion des impacts de ses activités sur son environnement et sur les communautés. La contribution positive est identifiée sur la base de l'alignement avec les ODD⁷.

Thématique durable

Chiffre d'affaires thématique de l'entreprise $\geq 20\%$ ou Evaluation de la thématique durable $\geq 30\%$

Ces seuils sont adaptés aux thématiques durables émergentes dans des industries encore croissance et/ou fragmentée, comme par exemple l'économie circulaire.

Ambitions et pratiques

Progrès réalisés par l'entreprise dans la mise en place de sa stratégie de développement vérifiés sur la base d'indicateurs pertinents établis par des organismes de place compétents, par exemple des objectifs crédibles de réduction des émissions carbone approuvés par la Science-based Targets initiative (SBTi⁸).

Trajectoire de transition énergétique

Évaluation des activités qui contribuent à la transition énergétique sur la base de l'identification de la part verte des produits et services de l'entreprise (en pourcentage du chiffre d'affaires) qui permet de financer la transition énergétique et le passage aux énergies renouvelables.

Une entreprise est considérée comme un « actif en transition durable » en fonction de l'intensité de sa part verte et de critères alignés sur le Label Towards Sustainability⁷ pour les secteurs des énergies traditionnelles (Pétrole et Gaz) et de la production d'électricité.



Obligations
vertes,
sociales et
durables

Utilisation du produit de l'émission obligataire dans une activité durable

Pour les instruments obligataires, nous considérons les obligations vertes, sociales et durables comme des investissements durables en raison de leur contribution claire et directe aux objectifs environnementaux et sociaux. Les instruments obligataires verts, sociaux et durables, tels que définis par l'*International Capital Market Association* (« ICMA »)⁹ et structurés conformément à ses principes ou lignes directrices, contribuent, par leur conception même, à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux alignés sur les ODD.

¹ Ces trois dimensions et leurs seuils ou indicateurs respectifs peuvent faire l'objet de modifications dans le temps, en fonction, par exemple, de changements ou de précisions réglementaires, de la disponibilité des données, des progrès technologiques, etc.

² Les dépenses d'investissement, ou CAPEX, représentent le capital investi par une entreprise pour acquérir ou moderniser des actifs fixes, physiques ou non consommables. Les dépenses d'investissement sont principalement des investissements ponctuels dans des actifs non consommables utilisés pour maintenir les niveaux de fonctionnement existants au sein d'une entreprise et pour favoriser sa croissance future. Les dépenses d'investissement servent à acheter ou à investir dans des immobilisations corporelles, telles que des biens immobiliers, des matières premières, des usines, des bâtiments et des équipements, qui profitent à l'entreprise au-delà d'un seul exercice fiscal. Les actifs incorporels et non physiques, tels que les brevets et les licences, peuvent également être considérés comme des dépenses d'investissement.

³ Les dépenses opérationnelles, ou OPEX, comprennent les frais de vente, les frais généraux et les frais administratifs, qui sont des coûts encourus dans le cadre des principales activités de l'entreprise, ou des frais généraux.

⁴ L'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) est une autre mesure de la rentabilité d'une entreprise que le bénéfice net. En éliminant les charges d'amortissement hors trésorerie ainsi que les impôts et les coûts de la dette dépendant de la structure du capital, l'EBITDA tente de représenter le bénéfice au comptant généré par les activités de l'entreprise.

⁵ spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis

⁶ Les objectifs fondés sur la science proposent aux entreprises une voie clairement définie pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à prévenir les pires effets du changement climatique et à préparer la croissance des entreprises pour l'avenir. Les objectifs sont considérés comme « fondés sur la science » s'ils sont conformes à ce que la science climatique la plus récente considère comme nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, à savoir limiter le réchauffement climatique à 1,5 ° C par rapport aux niveaux préindustriels.

⁷ <https://towardsustainability.be>

⁸ www.icmagroup.org/assets/documents/Sustainable-finance/2022-updates/Mapping-SDGs-to-GSS-Bonds_June-2022-280622.pdf

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Principe consistant à ne pas causer de préjudice important

Notre méthodologie vérifie l'absence de préjudice significatif (DNSH) tout en tenant en compte des bonnes pratiques de gouvernance.

Nos investissements durables répondent aux exigences du principe DNSH tel que défini par SFDR (dans son article 2(17)) dans la mesure où ceux-ci appliquent notre politique d'exclusion détaillée ci-dessous :

Principe DNSH - exclusions

Pour les obligations d'entreprise :

- ◆ Score relatif aux armes controversées et interdites ²
- ◆ Chiffre d'affaires lié à la production de tabac > 0 % ³
- ◆ Chiffre d'affaires issu de l'extraction du charbon > 10 % ³
- ◆ Chiffre d'affaires issu de la production d'énergie via le charbon thermique > 10 % ³
- ◆ Non-conformité au Pacte mondial des Nations unies ^{3,4}
- ◆ Signalement des controverses les plus sévères ³

Pour les obligations d'Etat :

- ◆ Signalement d'un manquement vis-à-vis d'un sujet social ³
- ◆ Tout pays figurant sur la liste des sanctions de HSBC

Le principe DNSH est examiné au même titre que la bonne gouvernance des entreprises détenues en portefeuille qui est un socle de notre analyse fondamentale et de notre processus d'investissement.

Évaluation des pratiques de gouvernance

- ◆ Notre réflexion va au-delà des scores de gouvernance ou des scores ESG. La qualité de la gouvernance est évaluée sur la base de critères spécifiés dans le processus d'investissement, incluant la déontologie, la culture et les valeurs de l'entreprise, la structure de gouvernance et la corruption.
- ◆ Nous déterminons la matérialité de la gouvernance par une analyse de la structure de gouvernance, des controverses, du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- ◆ A minima, nous excluons les controverses les plus sévères pour nos fonds gérés de manière active.

(1) À fin décembre 2022

(2) Les données proviennent notamment d'ISS-Ethix

(2) Les données proviennent notamment de Sustainalytics. Exemples de controverses : activités liées au travail des enfants, dommages environnementaux majeurs, corruption, pollution...

(3) Le Pacte mondial des Nations unies est une initiative volontaire basée sur l'engagement des entreprises à mettre en œuvre des principes universels de développement durable et à établir des partenariats pour soutenir l'objectif des Nations unies : <https://unglobalcompact.org/>.

Source : HSBC Asset Management

Vue d'ensemble sur le processus général d'investissement, qui peut différer en fonction du produit, du mandat du client ou des conditions de marché.

PUBLIC

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Eclairage sur les Objectifs de développement durable

5

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'ensemble des États membres l'Organisation des Nations Unies, établit un plan commun pour la paix et la prospérité des populations et de la planète, aujourd'hui et à l'avenir.

Au cœur de ce programme se trouvent les 17 ODD, qui lancent un appel urgent à l'action de tous les pays — développés et en développement — dans le cadre d'un partenariat mondial.

Ces objectifs ont été conçus en tenant compte du fait que l'élimination de la pauvreté et des autres privations doit aller de pair avec des stratégies visant à améliorer la santé et l'éducation, à réduire les inégalités et à stimuler la croissance économique, en s'attaquant au changement climatique et en œuvrant à la préservation de nos océans et forêts.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

PUBLIC

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Événements intervenus sur le Fonds pendant l'exercice et à venir

➤ Le 31 janvier 2024

Mise à jour de la documentation réglementaire avec les modifications suivantes :

Le changement concerne une mise à jour en matière de présentation de l'objectif de gestion, conformément à la position-recommandation 2020-03.

Le Fonds ne présente plus un double objectif de gestion (financier et extra financier) dans les DIC. L'objectif de gestion fait également l'objet d'une mise à jour sur le prospectus, afin de refléter une description de l'objectif de gestion identique sur les deux supports d'information.

Les aspects ESG restent décrits dans la partie « Stratégie d'investissement » du prospectus et l'annexe SFDR.

➤ Le 4 juin 2024

Une information sur les politiques relative à l'investissement responsable du Groupe HSBC (politique charbon et politique énergétique) a été précisée dans le prospectus, et dans l'annexe SFDR.

De plus, les coûts récurrents et scénarios de performance ont été mis à jour dans les Documentations d'Informations Clés (DIC).

➤ Le 19 décembre 2024

Mise à jour du prospectus avec l'ajustement de la rédaction du paragraphe « Périodicité de calcul de la valeur liquidative » :

« La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des samedis, dimanches, jours fériés légaux en France et jours de fermeture du marché français et jours de fermeture de l'EUREX ».

➤ Le 1^{er} janvier 2025

Conformément aux évolutions réglementaires de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) intervenues le 6 octobre 2022, les « frais de fonctionnement et autres services » peuvent être prélevés sur la base de frais réels (modalité existante) ou sur la base d'un forfait prédéfini, dans les deux cas dans la limite du taux maximum prévu au prospectus.

A compter du 1^{er} janvier 2025, HSBC Global Asset Management (France) a décidé de prélever les frais de fonctionnement et autres services sur une base d'un forfait prédéfini.

Ainsi, le taux forfaitaire mentionné dans le prospectus du Fonds sera prélevé même si les frais réels sont inférieurs à celui-ci. A l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux forfaitaire sera pris en charge par la société de gestion.

Par ailleurs, la rédaction des paragraphes suivants du prospectus sera actualisée :

- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts /actions pour les US Persons
- ✓ Restrictions à l'émission et au rachat de parts/actions pour les résidents canadiens
- ✓ Mesures provisoires d'interdiction des souscriptions dans l'OPC à compter du 12 avril 2022

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Information relative aux éléments de rémunération

HSBC Global Asset Management (France) a choisi conformément à la réglementation en vigueur de communiquer les informations relatives à la rémunération de son personnel pour la totalité des FIA et OPCVM de droit français qu'elle gère.

La rémunération versée par HSBC Global Asset Management (France) est composée d'une rémunération fixe et peut comprendre une composante variable sous forme de bonus discrétionnaire si les conditions économiques le permettent. Ces rémunérations variables ne sont pas liées à la performance des véhicules gérés. Il n'existe en outre pas d'intéressement aux plus-values.

HSBC Global Asset Management (France) applique la politique de rémunération du Groupe HSBC.

Cette politique Groupe intègre un grand nombre des principes énoncés dans la réglementation AIFM ainsi que dans la réglementation OPCVM.

HSBC Global Asset Management (France) a procédé à partir de 2014 à des aménagements de cette politique de rémunération afin de se conformer avec les règles spécifiques de la réglementation AIFM puis à la réglementation UCITS concernant la gestion de fonds conformes à ces réglementations respectives.

HSBC Global Asset Management (France) a notamment mis en place un mécanisme d'indexation en instruments sur la base d'un indice indexé sur un panier représentatif de tous les OPC dont la société de gestion est HSBC Global Asset Management (France) à l'exception des FCPE dits d'actionnariat salarié pour l'ensemble des collaborateurs qui bénéficient d'une rémunération différée dans le cadre à la fois de la réglementation AIFM et de la réglementation OPCVM.

La politique de rémunération de HSBC Global Asset Management (France) n'a pas d'incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM.

La politique de rémunération complète de HSBC Global Asset Management (France) est disponible sur son site internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Ventilation des rémunérations fixes et variables de la société pour l'exercice 2024

L'information relative au montant total des rémunérations versées par la société de gestion à son personnel et le montant agrégé entre les cadres supérieurs et les membres du personnel qui ont une incidence sur le profil de risque figure dans le tableau ci-dessous.

Les bénéficiaires des rémunérations au titre de l'année fiscale 2024 représentent une population de 303 personnes en 2024.

En 2024 et tel que défini dans la politique de rémunération d'HSBC Global Asset Management (France), 42 personnes ont été identifiées comme « Preneurs de risques » pour l'ensemble des portefeuilles gérés.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Les collaborateurs identifiés comme Preneurs de risques sont :

- Les membres du Conseil d'administration,
- Les dirigeants responsables et les membres du comité exécutif,
- Les responsables des pôles de gestion et du trading,
- Les responsables des ventes, produits et du marketing,
- Les responsables des fonctions de contrôle (risques, conformité et contrôle interne),
- Les responsables juridique, finance et des fonctions de support et administratives.

	2024				total €
	Rémunération fixe versée en 2024	Rémunération variable versée en mars 2024 (au titre de la performance 2023) + rémunérations variables différées acquises en 2024	dont rémunération variable non-différée	dont rémunération variable différée (*)	
Ensemble des collaborateurs AMFR y compris détachés in et succursales (hors détachés out) - 303 collaborateurs	29 260 925 €	12 520 610 €	11 244 402 €	1 276 208 €	41 781 535 €
Dont personnel ayant une incidence sur le profil de risque des AIF (42 collaborateurs)**	7 389 432 €	5 613 080 €	4 401 262 €	1 211 818 €	13 002 512 €
Dont cadres supérieurs (14 collaborateurs)**	2 420 314 €	1 584 813 €	1 322 258 €	320 690 €	4 005 127 €

(*) Prend en compte les actions différées définitivement acquises en 2024 ainsi que le cash différé indexé payé en 2024.

(**) Prend en compte les personnes mises à disposition ou affectées au prorata du temps de présence dans l'entreprise.

La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement perçus en 2024 par les collaborateurs.

Informations relatives aux techniques de gestion efficace de portefeuille et instruments financiers dérivés utilisés par le Fonds, en application de la position AMF n°2013-06

Techniques de gestion efficace du portefeuille

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux techniques de gestion efficace de portefeuille.

Instruments financiers dérivés

A la date de la clôture de l'exercice, le Fonds n'avait pas recours aux instruments financiers dérivés.

Risque global

La méthode retenue pour le calcul du risque global sur les instruments financiers à terme est la méthode du calcul de l'engagement.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
HSBC Monétaire	63 712 815,55	73 332 034,68
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33	24 440 671,63	22 663 419,29
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	23 376 032,37	19 236 860,76
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	17 096 835,96	21 969 409,11
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.5% 15-04-30	15 849 771,15	13 272 472,66
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23-05-34	7 241 903,85	16 777 365,61
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.85% 22-10-34	13 752 137,22	8 093 163,56
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.9% 22-06-29	12 506 718,14	8 669 484,74
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-09-29	8 821 248,64	12 025 390,00
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.4% 15-05-35	9 829 458,43	10 060 569,67

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opération relevant de la réglementation SFTR.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Informations réglementaires

Rapport sur le suivi des risques

Observation générale :

Sur la période sous revue, les modalités d'évaluation et de suivi des risques mises en place pour la gestion du fonds n'ont pas conduit à l'identification d'anomalie significative relative à son exposition au risque de marché, risque de crédit, risque de contrepartie et risque de liquidité.

Par ailleurs, aucune anomalie ayant un impact significatif en termes de risque de valorisation n'a été identifiée sur ladite période.

	Anomalie(s) significatives identifiée(s) relative(s) à la clôture du Fonds	Observations
1	Risque de Marché	Néant
2	Risque de Crédit	Néant
3	Risque de Contrepartie	Néant
4	Risque de Liquidité	Néant
5	Risque de Valorisation	Néant

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers

La société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable. Dans le cadre de cette sélection, la société de gestion respecte à tout moment son obligation de « best execution ».

Les critères objectifs de sélection utilisés par la société de gestion sont notamment la qualité de l'exécution des ordres, les tarifs pratiqués, ainsi que la solidité financière de chaque courtier ou contrepartie.

Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services d'HSBC Global Asset Management (France) s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation et Middle-Office, Juridique.

Le choix des contreparties peut se porter sur une entité liée au Groupe HSBC ou au dépositaire du Fonds.

La "Politique de meilleure exécution et de sélection des intermédiaires" est détaillée sur le site Internet de la société de gestion www.assetmanagement.hsbc.fr.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Rapport des frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF et si les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Exercice des droits de vote

La politique de vote de la société de gestion, ainsi que le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles les droits de vote ont été exercés peuvent être consultés sur le site Internet de la société de gestion : www.assetmanagement.hsbc.fr.

Utilisation d'instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels du Fonds.

Politique relative aux conflits d'intérêt

Le Groupe HSBC, ou ses sociétés affiliées (ci-après dénommées HSBC), de par son envergure mondiale et le large éventail de services financiers proposés, est susceptible de temps à autre d'avoir des intérêts divergents de ceux de ses clients ou entrant en conflit avec les devoirs qu'il a à l'égard de ses clients. Il peut s'agir de conflits entre les intérêts d'HSBC, de ses sociétés affiliées ou de ses collaborateurs d'une part, et les intérêts de ses clients d'autre part, ou encore de conflits entre les clients eux-mêmes.

HSBC a défini des procédures dont l'objectif est d'identifier et de gérer de tels conflits, notamment des dispositions organisationnelles et administratives ayant vocation à protéger les intérêts des clients. Cette politique s'appuie sur un principe simple : les personnes prenant part à différentes activités induisant un conflit d'intérêts sont tenues d'exécuter lesdites activités indépendamment les unes des autres.

Le cas échéant, HSBC met en œuvre des mesures qui permettent de restreindre la transmission d'informations à certains collaborateurs, afin de protéger les intérêts des clients et de prévenir tout accès indu aux informations concernant les clients.

HSBC peut également agir pour compte propre et avoir comme contrepartie un client ou encore « matcher » les ordres de ses clients. Des procédures sont prévues pour protéger les intérêts des clients dans ce cas de figure.

Dans certains cas, les procédures et les contrôles de HSBC peuvent ne pas être suffisants afin de garantir qu'un conflit potentiel ne puisse porter atteinte aux intérêts d'un client. Dans ces circonstances, HSBC informe le client du conflit d'intérêts potentiel afin d'obtenir son accord exprès pour poursuivre l'activité. En tout état de cause, HSBC pourra refuser d'intervenir dans des circonstances où il existerait in fine un risque résiduel d'atteinte aux intérêts d'un client.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Certification du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2024**

HSBC EURO GVT BOND FUND
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
HSBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT (FRANCE)
Immeuble Coeur Défense - Tour A
110 Esplanade du Général de Gaulle
92400 La Défense 4 - Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement HSBC EURO GVT BOND FUND relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



HSBC EURO GVT BOND FUND

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



HSBC EURO GVT BOND FUND

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.06.20 14:48:29 +0200



FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Comptes Annuels

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Bilan Actif au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	355 695 734,95
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	355 695 734,95
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	1 022 834,46
OPCVM	1 022 834,46
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	1 067 790,00
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	357 786 359,41
Créances et comptes d'ajustement actifs	821 392,00
Comptes financiers	1 578 668,37
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 400 060,37
Total de l'actif I+II	360 186 419,78

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Bilan Passif au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	354 105 060,65
Report à nouveau sur revenu net	2,86
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	4 838 698,00
Capitaux propres I	358 943 761,51
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	358 943 761,51
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	1 067 790,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	1 067 790,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	106 628,37
Concours bancaires	68 239,90
Sous-total autres passifs IV	174 868,27
Total Passifs : I+II+III+IV	360 186 419,78

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Compte de résultat au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	5 418 934,36
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	85 596,66
Sous-total produits sur opérations financières	5 504 531,02
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-6 192,01
Sous-total charges sur opérations financières	-6 192,01
Total revenus financiers nets (A)	5 498 339,01
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 283 984,10
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 283 984,10
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	4 214 354,91
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-714 422,63
Sous-total revenus nets I = (C+D)	3 499 932,28
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-185 843,15
Frais de transactions externes et frais de cession	-20 714,15
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-206 557,30
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	278 371,54
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	71 814,24

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Compte de résultat au 30/12/2024 en EUR	30/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 733 187,02
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 733 187,02
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-466 235,54
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 266 951,48
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	4 838 698,00

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Annexes

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le FCP promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Des informations sur les caractéristiques environnementales ou sociales sont disponibles dans l'annexe SFDR du prospectus.

Le FCP a pour objectif de gestion de surperformer l'indicateur de référence le FTSE EMU Government Bond Index (EGBI) sur la durée de placement recommandée, hors frais de gestion.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	30/12/2024
Actif net Global en EUR	602 774 811,40	447 280 104,27	379 224 116,74	384 373 712,24	358 943 761,51
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC en EUR					
Actif net	60 147 018,40	53 014 253,38	73 605 307,84	77 144 290,12	45 588 495,10
Nombre de titres	53 583,425	49 134,953	82 719,859	81 237,757	47 307,967
Valeur liquidative unitaire	1 122,49	1 078,95	889,81	949,61	963,65
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	36,45	39,56	-102,91	-41,12	-0,27
Capitalisation unitaire sur revenu	7,85	7,15	9,65	10,88	10,27
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD en EUR					
Actif net	3 254 528,81	1 973 072,05	861 676,92	788 000,19	185 866,95
Nombre de titres	2 944,200	1 870,379	997,531	864,045	200,500
Valeur liquidative unitaire	1 105,40	1 054,90	863,80	911,98	927,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	35,90	38,85	-100,02	-39,69	4,32
Distribution unitaire sur revenu	7,75	7,01	9,42	10,48	4,36
Crédit d'impôt unitaire					
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC en EUR					
Actif net	303 434 189,30	302 667 736,31	237 319 129,14	255 014 002,40	182 484 755,48
Nombre de titres	80 818,94400	83 942,24300	79 880,50800	80 507,63000	56 827,59900
Valeur liquidative unitaire	3 754,49	3 605,66	2 970,92	3 167,57	3 211,19
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	121,97	132,29	-343,77	-137,25	-0,92
Capitalisation unitaire sur revenu	22,99	20,64	29,32	33,47	31,09
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD en EUR					
Actif net	42 804 363,53	40 732 346,38	33 310 512,20	11 733 081,51	9 140 790,81
Nombre de titres	21 215,66800	21 155,13900	21 126,20500	7 047,94800	5 475,06000
Valeur liquidative unitaire	2 017,58	1 925,41	1 576,73	1 664,75	1 669,53
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	65,54	70,92	-182,62	-72,47	-0,51
Distribution unitaire sur revenu	12,38	11,05	15,62	17,63	16,20
Crédit d'impôt unitaire					

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

	31/12/2020	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	30/12/2024
Part HSBC EURO GVT BOND FUND SC en EUR					
Actif net	147 122 047,87	13 355 057,48			
Nombre de titres	130 227,435	12 292,455			
Valeur liquidative unitaire	1 129,73	1 086,44			
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	36,68	39,82			
Capitalisation unitaire sur revenu	8,45	7,75			
Part HSBC EURO GVT BOND FUND SD en EUR					
Actif net					45 229 136,31
Nombre de titres					45 000,000
Valeur liquidative unitaire					1 005,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					3,56
Distribution unitaire sur revenu					2,64
Crédit d'impôt unitaire					
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC en EUR					
Actif net	46 012 663,49	35 537 638,67	34 127 490,64	39 694 338,02	76 314 716,86
Nombre de titres	40 058,433	32 090,759	37 255,950	40 483,123	76 466,670
Valeur liquidative unitaire	1 148,63	1 107,41	916,02	980,51	998,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	37,27	40,52	-105,79	-42,37	-0,27
Capitalisation unitaire sur revenu	11,38	10,69	12,91	14,02	13,57

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion financière et les frais administratifs externes à la société de gestion recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et les commissions de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

A ces frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

	Frais facturés à l'OPCVM :	Assiette	Taux barème			
			Parts HC et HD 0.40% TTC maximum	Parts SC et SD 0.25% TTC maximum	Part ZC : Néant	Part BC et BD : 0.30 TTC maximum
1	Frais de gestion financière*	Actif net	Parts HC et HD 0.40% TTC maximum	Parts SC et SD 0.25% TTC maximum	Part ZC : Néant	Part BC et BD : 0.30 TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services **					
3	Frais de gestion maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatifs***			
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant			
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant			

* Un pourcentage des frais de gestion peut être rétrocédé à des tiers distributeurs afin de rémunérer l'acte de commercialisation de l'OPCVM

** Les frais de fonctionnement et autres services comprennent :

I. Frais d'enregistrement et de référencement de l'OPCVM :

- les frais liés à l'enregistrement de l'OPCVM dans d'autres Etats membres (y compris les frais facturés par des conseils (avocats, consultants, etc.) au titre de la réalisation des formalités de commercialisation auprès du régulateur local en lieu et place de la SGP) ;
- les frais de référencement de l'OPCVM et publications des valeurs liquidatives pour l'information des investisseurs ;
- les frais des plateformes de distribution (hors rétrocessions) ; Agents dans les pays étrangers qui font l'interface avec la distribution

II. Frais d'information clients et distributeurs :

- les frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings réglementaires ;
- les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ;
- les frais d'Information aux porteurs par tout moyen ;
- les informations particulières aux porteurs directs et indirects ; - les coûts d'administration des sites internet ;
- les frais de traduction spécifiques à l'OPCVM.

III. Frais des données :

- les coûts de licence de l'indice de référence utilisé ;
- les frais des données utilisées pour rediffusion à des tiers.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

IV. Frais de dépositaire, juridiques, audit, fiscalité, etc :

- les frais de commissariat aux comptes ;
- les frais liés au dépositaire ;
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable ;
- les frais fiscaux y compris avocat et expert externe (récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...);
- les frais juridiques propres à l'OPCVM.

V. Frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs :

- les frais de mise en œuvre des reportings réglementaires au régulateur spécifiques à l'OPCVM ;
- les cotisations Associations professionnelles obligatoires ;

*** L'OPCVM investit en OPC étant inférieure au seuil réglementaire de 20%

Pourront s'ajouter aux frais facturés à l'OPCVM et listés ci-dessus, les coûts suivants :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite "swinguée" est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part HSBC EURO GVT BOND FUND SD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC	Capitalisation	Capitalisation
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC	Capitalisation	Capitalisation

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	384 373 712,24
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	141 010 209,17
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-172 057 264,21
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 214 354,91
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-206 557,30
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 733 187,02
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-124 255,32
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments (*)	375,00 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	358 943 761,51

(*) Soulte de fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC		
Parts souscrites durant l'exercice	2 276,283	2 161 506,54
Parts rachetées durant l'exercice	-36 206,073	-34 184 438,56
Solde net des souscriptions/rachats	-33 929,790	-32 022 932,02
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	47 307,967	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD		
Parts souscrites durant l'exercice	200,500	183 311,38
Parts rachetées durant l'exercice	-864,045	-779 191,08
Solde net des souscriptions/rachats	-663,545	-595 879,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	200,500	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC		
Parts souscrites durant l'exercice	13 502,46300	42 226 065,02
Parts rachetées durant l'exercice	-37 182,49400	-117 810 006,55
Solde net des souscriptions/rachats	-23 680,03100	-75 583 941,53
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	56 827,59900	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD		
Parts souscrites durant l'exercice	79,18800	128 309,11
Parts rachetées durant l'exercice	-1 652,07600	-2 781 649,00
Solde net des souscriptions/rachats	-1 572,88800	-2 653 339,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 475,06000	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND SD		
Parts souscrites durant l'exercice	45 000,000	45 000 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	45 000,000	45 000 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	45 000,000	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	52 911,790	51 311 017,12
Parts rachetées durant l'exercice	-16 928,243	-16 501 979,02
Solde net des souscriptions/rachats	35 983,547	34 809 038,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	76 466,670	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND SD Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
HSBC EURO GVT BOND FUND BC FR0013270436	Capitalisation	Capitalisation	EUR	45 588 495,10	47 307,967	963,65
HSBC EURO GVT BOND FUND BD FR0013313939	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	185 866,95	200,500	927,01
HSBC EURO GVT BOND FUND HC FR0000971293	Capitalisation	Capitalisation	EUR	182 484 755,48	56 827,59900	3 211,19
HSBC EURO GVT BOND FUND HD FR0000971301	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	9 140 790,81	5 475,06000	1 669,53
HSBC EURO GVT BOND FUND SD FR0013216173	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	45 229 136,31	45 000,000	1 005,09
HSBC EURO GVT BOND FUND ZC FR0013216165	Capitalisation	Capitalisation	EUR	76 314 716,86	76 466,670	998,01

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	355 695,73	348 428,06		7 267,67	
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 578,67				1 578,67
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-68,24				-68,24
Hors-bilan					
Futures	NA	6 106,48			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		354 534,54		7 267,67	1 510,43

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)]3 - 6 mois] (*)]6 - 12 mois] (*)]1 - 3 ans] (*)]3 - 5 ans] (*)]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations		8 058,94		78 912,68	58 471,36	126 230,18	84 022,58
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	1 578,67						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-68,24						
Hors-bilan							
Futures				-31 807,15	8 132,34	30 179,32	-398,04
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	1 510,43	8 058,94		47 105,53	66 603,70	156 409,50	83 624,54

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total					

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	355 695,73		
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	355 695,73		

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	821 392,00
Total des créances		821 392,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	106 516,22
	Autres dettes	112,15
Total des dettes		106 628,37
Total des créances et des dettes		714 763,63

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/12/2024
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	199 346,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	764,91
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	980 838,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	49 863,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND SD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	28 313,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,28
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	24 857,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			1 022 834,46
Instruments financiers à terme	FR0007486634	HSBC Monétaire	1 022 834,46
Total des titres du groupe			1 022 834,46

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	3 499 932,28
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	3 499 932,28
Report à nouveau	2,86
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 499 935,14

Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	486 173,73
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	486 173,73
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	486 173,73
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	486 173,73
Total	486 173,73
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	875,78
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	875,78
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	875,78
Affectation :	
Distribution	874,18
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,60
Capitalisation	
Total	875,78
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	200,500
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,36
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	1 767 337,80
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 767 337,80
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 767 337,80
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 767 337,80
Total	1 767 337,80
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	88 746,01
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	88 746,01
Report à nouveau	2,86
Sommes distribuables au titre du revenu net	88 748,87
Affectation :	
Distribution	88 695,97
Report à nouveau du revenu de l'exercice	52,90
Capitalisation	
Total	88 748,87
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	5 475,06000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	16,20
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part HSBC EURO GVT BOND FUND SD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	119 140,34
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	119 140,34
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	119 140,34
Affectation :	
Distribution	118 800,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	340,34
Capitalisation	
Total	119 140,34
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	45 000,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,64
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/12/2024
Revenus nets	1 037 658,62
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 037 658,62
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 037 658,62
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	1 037 658,62
Total	1 037 658,62
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	71 814,24
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	71 814,24
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	71 814,24

Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-12 925,57
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-12 925,57
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-12 925,57
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-12 925,57
Total	-12 925,57
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	866,88
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	866,88
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	866,88
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	866,88
Total	866,88
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-52 632,55
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-52 632,55
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-52 632,55
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-52 632,55
Total	-52 632,55
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-2 812,38
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-2 812,38
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 812,38
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	-2 812,38
Total	-2 812,38
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part HSBC EURO GVT BOND FUND SD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	160 434,40
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	160 434,40
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	160 434,40
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	160 434,40
Total	160 434,40
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-21 116,54
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-21 116,54
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-21 116,54
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-21 116,54
Total	-21 116,54
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			355 695 734,95	99,10
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			355 695 734,95	99,10
Banques commerciales			9 426 192,91	2,63
KFW 0.0000010% 10-01-31 EMTN	EUR	3 000 000	2 584 290,00	0,72
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.01% 05-05-27	EUR	3 000 000	2 849 358,90	0,80
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.125% 09-01-32	EUR	50 000	42 397,05	0,01
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 14-02-33	EUR	2 050 000	2 123 336,96	0,59
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW ZCP 09-11-28	EUR	2 000 000	1 826 810,00	0,51
Services aux collectivités			346 269 542,04	96,47
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	2 770 000	2 767 301,34	0,77
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	2 890 000	3 752 029,00	1,05
AUST GOVE BON 3.15% 20-06-44	EUR	290 000	298 845,02	0,08
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-31	EUR	770 000	659 701,35	0,18
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-10-40	EUR	2 300 000	1 446 263,00	0,40
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20-02-29	EUR	200 000	186 318,12	0,05
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20-04-27	EUR	300 000	289 750,66	0,08
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.7% 20-04-71	EUR	350 000	164 189,82	0,05
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.75% 20-03-51	EUR	340 000	205 167,15	0,06
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.75% 20-10-26	EUR	6 800 000	6 641 223,73	1,85
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 1.5% 20-02-47	EUR	650 000	501 739,42	0,14
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23-05-34	EUR	10 000	9 848,94	0,00
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.9% 20-02-34	EUR	100 000	103 742,82	0,03
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 3.15% 20-10-53	EUR	600 000	611 976,78	0,17
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.0% 09-09-30	EUR	4 000 000	3 475 600,00	0,97
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT 0.0% 14-01-31	EUR	404 000	348 001,56	0,10
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT BEI 0.05% 13-10-34	EUR	1 200 000	921 547,15	0,26
BANQUE EUROPEAN D'INVESTISSEMENT BEI 0.25% 20-01-32	EUR	1 895 000	1 620 228,88	0,45
BELGIQUE 3.75% 22/06/2045	EUR	680 000	728 298,02	0,20
BELGIQUE 4.25% 03/41	EUR	2 500 000	2 873 931,85	0,80
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22-10-27	EUR	5 800 000	5 446 577,00	1,52
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	EUR	500 000	203 247,40	0,06
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-27	EUR	2 900 000	2 812 788,46	0,78
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.9% 22-06-29	EUR	4 150 000	3 900 101,78	1,09
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	1 712 000	1 219 783,94	0,34
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.7% 22-10-29	EUR	1 500 000	1 521 984,04	0,42
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.85% 22-10-34	EUR	5 600 000	5 573 186,74	1,55
BELGIUM GOVERNMENT BOND 3.45% 22-06-43	EUR	250 000	257 230,50	0,07
BGB 0.35 06/22/32	EUR	600 000	503 583,16	0,14
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-02-31	EUR	400 000	351 822,00	0,10
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31	EUR	9 000 000	7 824 780,00	2,18
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-02-29	EUR	740 000	690 556,50	0,19
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.5% 15-02-28	EUR	300 000	288 028,17	0,08

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.5% 15-08-27	EUR	2 510 000	2 422 659,05	0,67
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	EUR	18 510 000	18 930 454,14	5,28
BUNDSOBLIGATION 0.0% 09-10-26	EUR	2 500 000	2 413 187,50	0,67
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	EUR	9 620 000	9 473 234,38	2,64
DBR 2 1/2 08/15/46	EUR	2 750 000	2 740 179,86	0,76
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33	EUR	1 600 000	1 876 570,87	0,52
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.5% 15-04-30	EUR	2 300 000	2 954 434,32	0,82
EIB 0 1/2 11/13/37	EUR	3 300 000	2 440 069,27	0,68
ESPAGNE 1.6% 30-04-25	EUR	8 000 000	8 058 939,18	2,25
EUROPEAN INVESTMENT BANK 3% 14/10/2033	EUR	745 000	769 033,96	0,21
EUROPEAN UNION 0.25% 22-04-36	EUR	1 470 000	1 097 783,62	0,31
EUROPEAN UNION 0.45% 04-07-41	EUR	600 000	392 261,30	0,11
EUROPEAN UNION 0.7% 06-07-51	EUR	230 000	129 671,02	0,04
EUROPEAN UNION 3.0% 04-03-53	EUR	620 000	595 306,21	0,17
EUROPEAN UNION 3.375% 05-10-54	EUR	610 000	610 438,87	0,17
EUROPEAN UNION 4.0% 04-04-44	EUR	1 950 000	2 190 596,48	0,61
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-04-36	EUR	1 200 000	882 464,71	0,25
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-04-52	EUR	50 000	23 858,61	0,01
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15-09-31	EUR	4 600 000	3 915 259,12	1,09
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-04-26	EUR	3 000 000	2 946 627,12	0,82
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-04-43	EUR	1 000 000	651 639,04	0,18
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-09-28	EUR	400 000	374 979,26	0,10
FINLAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15-09-32	EUR	1 800 000	1 660 661,01	0,46
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-30	EUR	3 600 000	3 065 040,00	0,85
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	3 715 000	2 425 063,20	0,68
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	7 500 000	3 836 749,83	1,07
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-26	EUR	8 900 000	8 675 275,00	2,42
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-27	EUR	3 500 000	3 333 277,50	0,93
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-11-31	EUR	2 500 000	2 056 000,00	0,57
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-32	EUR	200 000	212 457,30	0,06
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-29	EUR	3 500 000	3 206 563,84	0,89
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	EUR	1 740 000	2 194 544,77	0,61
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-28	EUR	12 408 000	11 776 453,20	3,28
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-53	EUR	2 340 000	1 168 716,85	0,33
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.25% 25-05-38	EUR	250 000	194 765,68	0,05
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	5 200 000	4 286 347,18	1,19
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.75% 25-02-29	EUR	9 000 000	9 260 978,61	2,58
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-54	EUR	5 580 000	4 982 167,59	1,39
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 5.75% 25-10-32	EUR	850 000	1 021 589,38	0,28
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26	EUR	2 200 000	2 119 293,60	0,59
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.4% 15-05-35	EUR	50 000	39 949,62	0,01
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	6 250 000	5 744 331,34	1,60
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	10 040 000	9 961 302,40	2,78
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 01-04-26	EUR	12 700 000	12 349 035,50	3,44
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.25% 15-03-28	EUR	5 900 000	5 492 709,80	1,53

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-08-30	EUR	7 370 000	6 651 429,01	1,85
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	5 430 000	3 675 118,28	1,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.8% 01-03-41	EUR	3 930 000	2 999 301,42	0,84
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	5 500 000	5 464 825,11	1,52
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.55% 15-09-41	EUR	20 000	29 667,12	0,01
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.8% 15-06-29	EUR	3 240 000	3 252 667,15	0,91
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	1 150 000	1 216 341,16	0,34
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.3% 01-10-54	EUR	1 330 000	1 376 146,03	0,38
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.45% 01-09-43	EUR	1 200 000	1 295 106,20	0,36
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.5% 01-10-53	EUR	2 000 000	2 157 444,51	0,60
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-27	EUR	1 000 000	958 810,00	0,27
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-38	EUR	300 000	210 808,50	0,06
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-52	EUR	930 000	460 289,55	0,13
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-07-31	EUR	100 000	85 747,00	0,02
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-07-32	EUR	3 900 000	3 389 304,62	0,94
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.75% 15-07-27	EUR	1 100 000	1 067 202,07	0,30
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.0% 15-01-54	EUR	960 000	843 062,03	0,23
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-01-33	EUR	700 000	717 763,92	0,20
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15-07-34	EUR	400 000	401 650,93	0,11
NETHERLANDS GOVERNMENT 3.25% 15-01-44	EUR	1 360 000	1 502 263,65	0,42
NETH GOVE 3.75% 15-01-42	EUR	480 000	561 812,66	0,16
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 2.875% 20-10-34	EUR	2 200 000	2 218 840,29	0,62
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 4.1% 15-02-45	EUR	1 060 000	1 220 241,30	0,34
RAGB 0 3/4 02/20/28	EUR	1 900 000	1 825 778,21	0,51
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-30	EUR	9 300 000	8 285 091,00	2,31
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15-08-50	EUR	4 470 000	2 352 605,70	0,66
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 1.0% 15-05-38	EUR	600 000	499 776,70	0,14
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.4% 15-11-30	EUR	1 000 000	1 014 916,16	0,28
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.6% 15-05-41	EUR	3 000 000	3 055 560,87	0,85
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31-10-40	EUR	10 680 000	7 819 268,37	2,18
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	5 100 000	5 153 070,04	1,44
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.1% 30-04-31	EUR	5 000 000	4 260 933,56	1,19
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30-07-37	EUR	2 200 000	1 664 064,33	0,46
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	1 000 000	684 378,97	0,19
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-04-28	EUR	9 610 000	9 402 606,33	2,62
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	4 810 000	3 385 900,66	0,94
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.95% 30-07-30	EUR	12 804 000	12 486 387,13	3,48
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	4 510 000	4 363 036,40	1,22
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.7% 31-01-30	EUR	11 700 000	11 812 639,35	3,29
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.7% 31-10-48	EUR	300 000	260 208,08	0,07
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.9% 31-10-46	EUR	1 850 000	1 685 091,89	0,47
SPAIN GOVERNMENT BOND 4.2% 31-01-37	EUR	1 187 000	1 350 090,39	0,38

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			1 022 834,46	0,28
OPCVM			1 022 834,46	0,28
Gestion collective			1 022 834,46	0,28
HSBC Monétaire	EUR	314	1 022 834,46	0,28
Total			356 718 569,41	99,38

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0325	69		-91 080,00	8 132 340,00
EURO BTP 0325	234		-540 480,00	28 075 320,00
EURO BUND 0325	-110	322 480,00		-14 678 400,00
EURO-OAT 0325	136		-360 990,00	16 782 400,00
EURO SCHATZ 0325	-469	182 910,00		-50 175 965,00
SHORT EUR-BTP 0325	171		-75 240,00	18 368 820,00
XEUR FGBX BUX 0325	-3	18 660,00		-398 040,00
Sous-total 1.		524 050,00	-1 067 790,00	6 106 475,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		524 050,00	-1 067 790,00	6 106 475,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

FCP HSBC EURO GVT BOND FUND

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	356 718 569,41
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	-543 740,00
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 943 800,37
Autres passifs (-)	-174 868,27
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	358 943 761,51

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC	EUR	47 307,967	963,65
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD	EUR	200,500	927,01
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC	EUR	56 827,59900	3 211,19
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD	EUR	5 475,06000	1 669,53
Part HSBC EURO GVT BOND FUND SD	EUR	45 000,000	1 005,09
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC	EUR	76 466,670	998,01

HSBC EURO GVT BOND FUND

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	382 354 021,67	361 335 901,09
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	371 678 205,26	358 760 521,09
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	371 678 205,26	358 760 521,09
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	10 353 346,41	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 353 346,41	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	322 470,00	2 575 380,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	322 470,00	2 575 380,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	793 908,53	867 681,70
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	793 908,53	867 681,70
COMPTES FINANCIERS	1 691 264,87	19 761 770,34
Liquidités	1 691 264,87	19 761 770,34
TOTAL DE L'ACTIF	384 839 195,07	381 965 353,13

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	396 744 357,37	419 136 688,51
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	48,83	22,65
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-16 651 247,76	-43 873 860,61
Résultat de l'exercice (a,b)	4 280 553,80	3 961 266,19
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	384 373 712,24	379 224 116,74
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	341 965,00	2 575 380,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	341 965,00	2 575 380,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	341 965,00	2 575 380,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	123 517,83	165 856,39
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	123 517,83	165 856,39
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	384 839 195,07	381 965 353,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0323	0,00	40 902 960,00
XEUR FBTP BTP 0323	0,00	7 624 400,00
XEUR FOAT EUR 0323	0,00	6 746 900,00
EURO BOBL 0323	0,00	26 391 000,00
FGBL BUND 10A 0323	0,00	24 193 260,00
XEUR FGBX BUX 0323	0,00	1 487 640,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BUND 0324	27 718 440,00	0,00
EURO-OAT 0324	15 123 650,00	0,00
EURO BTP 0324	13 344 800,00	0,00
XEUR FGBX BUX 0324	708 600,00	0,00
EURO BOBL 0324	2 862 720,00	0,00
EURO SCHATZ 0324	34 414 035,00	0,00
Options		
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 131	1 369 500,00	0,00
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 134	3 106 026,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	256 830,15	19 628,35
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	5 495 009,16	5 492 997,55
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	5 751 839,31	5 512 625,90
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	86 205,57
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	86 205,57
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	5 751 839,31	5 426 420,33
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 388 083,85	1 542 882,52
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	4 363 755,46	3 883 537,81
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-83 201,66	77 728,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	4 280 553,80	3 961 266,19

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013313939 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD : Taux de frais maximum de 0,30% TTC

FR0013216173 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND SD : Taux de frais maximum de 0,25% TTC.

FR0000971301 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD : Taux de frais maximum de 0,40% TTC

FR0013270436 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC : Taux de frais maximum de 0,30% TTC
FR0013216199 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND SC : Taux de frais maximum de 0,25% TTC.
FR0013216165 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC : Taux de frais maximum de 0,00% TTC.
FR0000971293 - Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC : Taux de frais maximum de 0,40% TTC.
Les frais de gestion externes sont de 0,20% TTC maximum, pour les parts HC,HD,SC, SD,ZC, BC et BD.

Swing pricing

La Société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du Fonds dite de Swing Pricing avec seuil de déclenchement, aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans le Fonds.

Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs lors de mouvements de souscriptions et rachats significatifs le coût du réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement ou de désinvestissement pouvant provenir des frais de transactions, des fourchettes d'achat-vente, ainsi que des taxes ou impôts applicables à l'OPC.

Dès lors que le solde net des ordres de souscriptions et de rachats des investisseurs est supérieur à un seuil prédéterminé, dit seuil de déclenchement, il est procédé à un ajustement de la valeur liquidative.

La valeur liquidative est ajustée à la hausse ou à la baisse si le solde des souscriptions - rachats est respectivement positif ou négatif afin de prendre en compte les coûts de réajustement imputables aux ordres de souscriptions et rachats nets.

Le seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Les paramètres de seuil de déclenchement et de facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement.

La valeur liquidative ajustée, dite "swinguée" est la seule valeur liquidative du Fonds, par voie de conséquence elle est la seule communiquée aux porteurs de parts et publiée.

En raison de l'application du Swing Pricing avec seuil de déclenchement, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement de celle des instruments financiers détenus en portefeuille.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas sur les niveaux de seuil de déclenchement et veille à ce que les circuits d'information internes soient restreints afin de préserver le caractère confidentiel de l'information.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BC	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HC	Capitalisation	Capitalisation
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HD	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND ZC	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	379 224 116,74	447 280 104,27
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	60 020 258,56	126 959 023,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-79 564 668,94	-115 764 555,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 265 630,93	3 566 680,98
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22 909 257,88	-52 344 760,54
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	8 035 355,00	19 549 160,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-6 448 232,30	-14 173 145,00
Frais de transactions	-22 730,54	-41 953,79
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	38 843 267,12	-40 022 858,71
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-130 674,68</i>	<i>-38 973 941,80</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>38 973 941,80</i>	<i>-1 048 916,91</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-1 262 860,00	575 325,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>56 300,00</i>	<i>1 319 160,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 319 160,00</i>	<i>-743 835,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-170 921,91	-242 440,55
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 363 755,46	3 883 537,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	384 373 712,24	379 224 116,74

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	2 992 897,25	0,78
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	368 685 308,01	95,92
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	371 678 205,26	96,70
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	98 647 771,00	25,66
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	98 647 771,00	25,66

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	368 685 308,01	95,92	0,00	0,00	0,00	0,00	2 992 897,25	0,78
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 691 264,87	0,44
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	98 647 771,00	25,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	7 912 360,61	2,06	10 797 414,00	2,81	47 571 824,58	12,38	89 918 591,86	23,39	215 478 014,21	56,06
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 691 264,87	0,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	34 414 035,00	8,95	2 862 720,00	0,74	61 371 016,00	15,97

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	445 706,73
	Dépôts de garantie en espèces	348 201,80
TOTAL DES CRÉANCES		793 908,53
DETTES		
	Frais de gestion fixe	123 517,83
TOTAL DES DETTES		123 517,83
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		670 390,70

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC		
Parts souscrites durant l'exercice	18 273,652	16 496 822,00
Parts rachetées durant l'exercice	-19 755,754	-17 855 009,29
Solde net des souscriptions/rachats	-1 482,102	-1 358 187,29
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	81 237,757	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-133,486	-117 763,73
Solde net des souscriptions/rachats	-133,486	-117 763,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	864,045	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC		
Parts souscrites durant l'exercice	10 393,60800	31 328 731,58
Parts rachetées durant l'exercice	-9 766,48600	-29 512 349,15
Solde net des souscriptions/rachats	627,12200	1 816 382,43
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	80 507,63000	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD		
Parts souscrites durant l'exercice	1,39300	2 210,19
Parts rachetées durant l'exercice	-14 079,65000	-22 689 658,54
Solde net des souscriptions/rachats	-14 078,25700	-22 687 448,35
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 047,94800	
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC		
Parts souscrites durant l'exercice	13 142,190	12 192 494,79
Parts rachetées durant l'exercice	-9 915,017	-9 389 888,23
Solde net des souscriptions/rachats	3 227,173	2 802 606,56
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	40 483,123	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part HSBC EURO GVT BOND FUND ZC	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	264 954,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 649,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,33
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 044 618,06
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	64 399,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND ZC	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 463,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			10 353 346,41
Instruments financiers à terme	FR0007486634	HSBC Monetaire	10 353 346,41
Total des titres du groupe			10 353 346,41

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	48,83	22,65
Résultat	4 280 553,80	3 961 266,19
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 280 602,63	3 961 288,84

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	884 615,74	798 394,60
Total	884 615,74	798 394,60

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BD		
Affectation		
Distribution	9 055,19	9 396,74
Report à nouveau de l'exercice	4,62	6,10
Capitalisation	0,00	0,00
Total	9 059,81	9 402,84
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	864,045	997,531
Distribution unitaire	10,48	9,42
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 694 999,30	2 342 215,01
Total	2 694 999,30	2 342 215,01

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HD		
Affectation		
Distribution	124 255,32	329 991,32
Report à nouveau de l'exercice	3,64	130,31
Capitalisation	0,00	0,00
Total	124 258,96	330 121,63
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	7 047,94800	21 126,20500
Distribution unitaire	17,63	15,62
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	567 668,82	481 154,76
Total	567 668,82	481 154,76

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-16 651 247,76	-43 873 860,61
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-16 651 247,76	-43 873 860,61

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 340 616,67	-8 513 379,65
Total	-3 340 616,67	-8 513 379,65

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-34 298,56	-99 773,19
Total	-34 298,56	-99 773,19

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-11 050 045,62	-27 461 127,34
Total	-11 050 045,62	-27 461 127,34

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-510 779,63	-3 858 141,72
Total	-510 779,63	-3 858 141,72

	29/12/2023	30/12/2022
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND ZC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 715 507,28	-3 941 438,71
Total	-1 715 507,28	-3 941 438,71

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	544 719 903,09	602 774 811,40	447 280 104,27	379 224 116,74	384 373 712,24
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BC en EUR					
Actif net	49 313 266,21	60 147 018,40	53 014 253,38	73 605 307,84	77 144 290,12
Nombre de titres	45 950,448	53 583,425	49 134,953	82 719,859	81 237,757
Valeur liquidative unitaire	1 073,18	1 122,49	1 078,95	889,81	949,61
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,18	36,45	39,56	-102,91	-41,12
Capitalisation unitaire sur résultat	7,17	7,85	7,15	9,65	10,88
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BD en EUR					
Actif net	3 997 648,26	3 254 528,81	1 973 072,05	861 676,92	788 000,19
Nombre de titres	3 757,187	2 944,200	1 870,379	997,531	864,045
Valeur liquidative unitaire	1 064,00	1 105,40	1 054,90	863,80	911,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,15	35,90	38,85	-100,02	-39,69
Distribution unitaire sur résultat	7,13	7,75	7,01	9,42	10,48
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HC en EUR					
Actif net	275 300 430,79	303 434 189,30	302 667 736,31	237 319 129,14	255 014 002,40
Nombre de titres	76 627,30800	80 818,94400	83 942,24300	79 880,50800	80 507,63000
Valeur liquidative unitaire	3 592,71	3 754,49	3 605,66	2 970,92	3 167,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	44,15	121,97	132,29	-343,77	-137,25
Capitalisation unitaire sur résultat	20,84	22,99	20,64	29,32	33,47

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	30/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HD en EUR					
Actif net	41 256 101,02	42 804 363,53	40 732 346,38	33 310 512,20	11 733 081,51
Nombre de titres	21 244,27700	21 215,66800	21 155,13900	21 126,20500	7 047,94800
Valeur liquidative unitaire	1 941,98	2 017,58	1 925,41	1 576,73	1 664,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	23,99	65,54	70,92	-182,62	-72,47
Distribution unitaire sur résultat	11,28	12,38	11,05	15,62	17,63
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND SC en EUR					
Actif net	124 385 474,02	147 122 047,87	13 355 057,48	0,00	0,00
Nombre de titres	115 217,772	130 227,435	12 292,455	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	1 079,56	1 129,73	1 086,44	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,25	36,68	39,82	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	7,75	8,45	7,75	0,00	0,00
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND ZC en EUR					
Actif net	50 466 982,79	46 012 663,49	35 537 638,67	34 127 490,64	39 694 338,02
Nombre de titres	46 091,847	40 058,433	32 090,759	37 255,950	40 483,123
Valeur liquidative unitaire	1 094,92	1 148,63	1 107,41	916,02	980,51
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13,42	37,27	40,52	-105,79	-42,37
Capitalisation unitaire sur résultat	10,54	11,38	10,69	12,91	14,02

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLEMAGNE 0.5% 15-04-30 IND	EUR	300 000	387 353,04	0,10
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	EUR	1 790 000	1 872 438,45	0,49
ALLEMAGNE 4.75% 07/40	EUR	5 190 000	7 069 013,55	1,84
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-02-31	EUR	400 000	349 844,00	0,09
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-31	EUR	3 700 000	3 204 514,50	0,83
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15-08-50	EUR	7 540 000	4 219 007,00	1,10
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.25% 15-02-29	EUR	780 000	720 537,07	0,19
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.5% 15-08-27	EUR	2 510 000	2 387 690,79	0,62
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	EUR	14 610 000	15 315 003,55	3,98
BUNDSOBLIGATION 0.0% 09-10-26	EUR	4 800 000	4 529 928,00	1,18
BUNDSOBLIGATION 1.3% 15-10-27	EUR	5 000 000	4 909 332,65	1,28
DBR 0 08/15/30	EUR	12 100 000	10 709 226,00	2,79
DBR 2 1/2 08/15/46	EUR	3 340 000	3 499 021,23	0,91
DEUTSCHE BUNDES INFLATION LINKED BOND 0.1% 15-04-33	EUR	100 000	119 593,89	0,03
KFW 0.01% 05-05-27 EMTN	EUR	15 000 000	13 868 495,90	3,61
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.125% 09-01-32	EUR	5 700 000	4 730 426,88	1,23
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 2.75% 14-02-33	EUR	2 050 000	2 136 439,51	0,55
TOTAL ALLEMAGNE			80 027 866,01	20,82
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 2.4% 23-05-34	EUR	9 810 000	9 754 466,55	2,54
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-02-31	EUR	5 850 000	4 923 301,50	1,28
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20-10-40	EUR	1 400 000	877 583,00	0,23
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.7% 20-04-71	EUR	350 000	169 375,30	0,05
AUSTRIA GOVERNMENT BONDT 0.5% 20-04-27	EUR	300 000	284 288,88	0,07
RAGB 0 3/4 02/20/28	EUR	1 900 000	1 798 518,53	0,47
RAGB 0 3/4 03/20/51	EUR	3 660 000	2 250 285,60	0,58
TOTAL AUTRICHE			20 057 819,36	5,22
BELGIQUE				
BELGIQUE 4.25% 03/41	EUR	1 150 000	1 381 339,50	0,36
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22-10-27	EUR	5 800 000	5 336 580,00	1,38
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22-10-31	EUR	4 450 000	3 680 995,50	0,95
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22-06-71	EUR	500 000	226 869,06	0,06
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-27	EUR	2 900 000	2 774 697,66	0,73
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22-06-50	EUR	2 232 000	1 683 435,51	0,43
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-29	EUR	3 000 000	2 631 975,00	0,68
EUROPEAN UNION 0.25% 22-04-36	EUR	370 000	273 557,14	0,08
EUROPEAN UNION 0.7% 06-07-51	EUR	1 630 000	933 308,25	0,25
TOTAL BELGIQUE			18 922 757,62	4,92
ESPAGNE				
ESPAGNE 1.6% 30-04-25	EUR	12 500 000	12 414 519,13	3,23
ESPAGNE 1.95% 30-07-30	EUR	17 804 000	17 185 039,56	4,47
ESPAGNE 4.2%170105-310137	EUR	687 000	787 001,84	0,21
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31-10-40	EUR	5 130 000	3 694 078,94	0,97
SPAI GOVE BON 2.9% 31-10-46	EUR	8 420 000	7 663 092,84	2,00

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	1 000 000	674 084,62	0,17
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.4% 30-04-28	EUR	9 510 000	9 168 556,18	2,38
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31-10-52	EUR	10 000	6 956,47	0,00
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.35% 30-07-33	EUR	9 600 000	9 225 413,77	2,40
TOTAL ESPAGNE			60 818 743,35	15,83
FINLANDE				
FINLAND GOVERNEMENT BOND 0.5% 15-09-28	EUR	4 500 000	4 149 282,30	1,08
FINLAND GOVERNEMENT BOND 1.125% 15-04-34	EUR	3 080 000	2 701 911,57	0,70
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-04-43	EUR	1 000 000	658 617,90	0,17
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15-09-29	EUR	3 600 000	3 261 861,84	0,84
FINLAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15-09-32	EUR	10 200 000	9 452 831,61	2,45
FINL GOVE BON 0.5% 15-04-26	EUR	3 000 000	2 885 918,69	0,76
RFGB 0 09/15/24	EUR	3 700 000	3 620 191,00	0,95
TOTAL FINLANDE			26 730 614,91	6,95
FRANCE				
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	2 300 000	2 238 650,83	0,58
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-26	EUR	10 400 000	9 893 364,00	2,57
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-29	EUR	3 650 000	3 343 441,79	0,87
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-05-40	EUR	5 900 000	4 103 842,04	1,07
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-28	EUR	21 608 000	20 390 058,00	5,30
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25-05-52	EUR	11 210 000	6 471 921,67	1,69
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-24	EUR	6 600 000	6 546 540,00	1,71
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 01-03-32	EUR	200 000	221 300,03	0,06
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25-06-44	EUR	2 100 000	1 320 370,70	0,34
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.7% 25-07-30	EUR	1 740 000	2 235 525,24	0,58
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	7 300 000	6 415 242,39	1,67
FRAN GOVE BON 1.25% 25-05-36	EUR	4 990 000	4 262 189,14	1,11
TOTAL FRANCE			67 442 445,83	17,55
IRLANDE				
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.3% 15-05-33	EUR	3 050 000	2 801 382,17	0,73
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	3 500 000	3 330 875,12	0,86
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15-05-50	EUR	1 000 000	762 514,18	0,20
IRLANDE 3.40% 03/24	EUR	1 330 000	1 365 820,61	0,36
TOTAL IRLANDE			8 260 592,08	2,15
ITALIE				
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	10 040 000	9 785 411,93	2,55
ITAL BUON POL 2.25% 01-09-36	EUR	3 650 000	3 092 790,40	0,80
ITALIE 2.55% 15/09/2041	EUR	20 000	29 125,05	0,01
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 01-04-26	EUR	6 200 000	5 824 032,00	1,51
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 15-12-24	EUR	7 400 000	7 177 223,00	1,87
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.25% 15-03-28	EUR	5 400 000	4 847 393,67	1,26
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01-08-30	EUR	14 270 000	12 410 138,94	3,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	12 900 000	8 215 415,78	2,14
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.8% 01-03-41	EUR	2 610 000	1 901 807,48	0,49
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.0% 01-02-28	EUR	16 500 000	16 100 187,07	4,19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	1 150 000	1 184 268,65	0,31
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.5% 01-10-53	EUR	180 000	187 659,43	0,05
TOTAL ITALIE			70 755 453,40	18,41

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.0% 14-01-31	EUR	404 000	339 751,88	0,09
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.05% 13-10-34	EUR	1 200 000	907 100,43	0,24
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.25% 20-01-32	EUR	1 895 000	1 591 531,97	0,41
EUROPEAN INVESTMENT BANK 3% 14/10/2033	EUR	745 000	774 508,96	0,20
TOTAL LUXEMBOURG			3 612 893,24	0,94
PAYS-BAS				
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-27	EUR	1 000 000	936 765,00	0,24
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15-01-52	EUR	30 000	15 445,35	0,00
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-01-40	EUR	1 600 000	1 193 720,99	0,31
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15-07-32	EUR	7 500 000	6 496 010,45	1,69
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.75% 15-07-27	EUR	3 100 000	2 966 745,23	0,77
NETH GOVE 3.75% 15-01-42	EUR	2 230 000	2 710 870,78	0,71
PAYS BAS 2.50% 15/01/2033	EUR	700 000	729 461,66	0,19
TOTAL PAYS-BAS			15 049 019,46	3,91
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			371 678 205,26	96,70
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			371 678 205,26	96,70
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HSBC Monétaire	EUR	3 300	10 353 346,41	2,69
TOTAL FRANCE			10 353 346,41	2,69
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			10 353 346,41	2,69
TOTAL Organismes de placement collectif			10 353 346,41	2,69
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0324	EUR	-24	-10 920,00	0,00
EURO BTP 0324	EUR	112	2 150,00	0,00
EURO BUND 0324	EUR	-202	-197 250,00	-0,05
EURO-OAT 0324	EUR	115	234 090,00	0,06
EURO SCHATZ 0324	EUR	323	76 730,00	0,02
XEUR FGBX BUX 0324	EUR	-5	6 700,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			111 500,00	0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			111 500,00	0,03
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 131	EUR	250	-58 000,00	-0,02
EUREX EURO BUND 01/2024 PUT 134	EUR	140	2 800,00	0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-55 200,00	-0,01
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-55 200,00	-0,01
TOTAL Instruments financier à terme			56 300,00	0,02
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-75 795	-75 795,00	-0,02
TOTAL Appel de marge			-75 795,00	-0,02
Créances			793 908,53	0,20

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dettes			-123 517,83	-0,03
Comptes financiers			1 691 264,87	0,44
Actif net			384 373 712,24	100,00

Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BD	EUR	864,045	911,98
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HD	EUR	7 047,94800	1 664,75
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND BC	EUR	81 237,757	949,61
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND ZC	EUR	40 483,123	980,51
Parts HSBC EURO GVT BOND FUND HC	EUR	80 507,63000	3 167,57

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part HSBC EURO GVT BOND FUND BD

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9 055,19	EUR	10,48	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	9 055,19	EUR	10,48	EUR

Décomposition du coupon : Part HSBC EURO GVT BOND FUND HD

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	124 255,30	EUR	17,63	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	124 255,30	EUR	17,63	EUR

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit: HSBC EURO GVT BOND FUND

Identifiant d'entité juridique: 9695008B49FJ4QA9GZ24

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?	
<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui	<input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _% <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de 19,72% d'investissements durables <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _%	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le fonds promeut des caractéristiques E, S et G en investissant majoritairement sur des d'obligations libellées en euro émises ou garanties par un Etat membre de l'Union Economique et Monétaire, d'OPCVM investis exclusivement en titres émis ou garantis par ces Etats et d'obligations libellées en Euro émises par des émetteurs supranationaux. L'approche extra-financière consiste à obtenir une notation ESG meilleure pour le fonds que la note ESG de son indicateur de référence (l'indice FTSE EMU Government Bond Index (EGBI)). La note ESG est calculée comme une moyenne pondérée des notes MSCI ESG attribuées aux émetteurs des investissements du portefeuille.

A cette fin, le portefeuille intègre des références ESG dans le processus d'investissement. Les références ESG peuvent inclure, mais sans s'y limiter, des facteurs environnementaux et sociaux susceptibles d'avoir un impact significatif sur la performance financière d'un émetteur de titres et sa valorisation. Le fonds vise à accroître l'exposition aux obligations ESG et/ou durables. De plus, le fonds s'engage à réaliser une due diligence renforcée sur les émetteurs considérés comme présentant des risques élevés en raison d'une mauvaise évaluation ESG de la société de gestion. Cette due diligence renforcée peut conduire à une exclusion de l'émetteur.

Le fonds est géré activement et vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice de référence : FTSE EMU Government Bond Index (EGBI). Cependant, celui-ci n'a pas été désigné pour déterminer si le fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Indicateur	Fonds	Indice de référence
ESG Score	6.92	6.87
E Pillar	6.03	5.94
S Pillar	7.43	7.45
G Pillar	7.27	7.22
15. GHG intensity - Metric in kilo tons per unit of GDP (in millions of Euros)	218.73	249.24
16. # Pays participants soumis à des violations sociales	0.00	0.00

Les données de ce reporting sont au 31 Décembre 2024, moyenne des positions des 4 fins de trimestre de l'exercice comptable se terminant le 31 Décembre 2024.

Indice de référence - FTSE EGBI

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Indicateur	Clôture de l'exercice	Fonds	Reference Benchmark
ESG Score	31 Décembre 2024	6.92	6.87
	31 Décembre 2023	6.44	6.15
E Pillar	31 Décembre 2024	6.03	5.94
	31 Décembre 2023	4.50	4.13
S Pillar	31 Décembre 2024	7.43	7.45
	31 Décembre 2023	7.37	7.38
G Pillar	31 Décembre 2024	7.27	7.22
	31 Décembre 2023	7.16	7.12

15. GHG intensity - Metric in kilo tons per unit of GDP (in millions of Euros)	31 Décembre 2024	218.73	249.24
	31 Décembre 2023	122.79	140.86
16. # Pays participants soumis à des violations sociales	31 Décembre 2024	0.00	0.00
	31 Décembre 2023	0.00	0.00

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durable effectués y ont-ils contribué?**

Les investissements durables du fonds sont alignés avec ses caractéristiques environnementales.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" aux objectifs environnementaux ou sociaux s'applique uniquement aux investissements durables sous-jacents du fonds. Ce principe est intégré dans le cadre du processus de prise de décision d'investissement qui inclut la prise en considération des principales incidences négatives.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

L'évaluation de l'absence de préjudice significatif (DNSH) des émetteurs réalisée dans le cadre du processus d'investissement durable de HSBC Asset Management, intègre la prise en considération de tous les principaux impacts négatifs (PAI) obligatoires. Il s'agit en effet de procéder à une analyse holistique appréhendant l'entreprise sur ses multiples impacts en termes de durabilité plutôt que de se concentrer sur une seule dimension. Lorsqu'un émetteur est identifié comme étant potentiellement controversé, il ne pourra pas être considéré comme un investissement durable. Ainsi, tous les PAIs pertinents sont examinés et intégrés au processus d'investissement selon une approche qui combine des exclusions (sectorielles, controverses ESG les plus sévères, et exclusions normatives...) avec des activités de vote et d'engagement actionnarial pour insuffler et soutenir une dynamique de changement positif au sein des entreprises. Par ailleurs, une entreprise sera considérée comme non durable lorsqu'elle n'est pas conforme aux Principes du Pacte mondial des Nations Unies et à ses normes, conventions et traités internationaux associés, ou si elle impliquée dans les armes bannies par les conventions internationales. A l'exception de ces deux derniers PAIs, nous utilisons des proxies. Selon nous, la fixation de seuils d'exclusion (par exemple, les émissions de GES) pour chacun des PAI n'est pas toujours pertinente et pourrait compromettre le fait que de nombreux secteurs et entreprises sont dans une stratégie de transition. En outre, l'engagement est essentiel pour que les entreprises dont la divulgation est limitée, en particulier dans les économies émergentes, soient initialement exclues de la définition de l'investissement durable et nous permettent de catalyser un changement environnemental ou social positif. Par exemple, nous utilisons un seuil de 10% sur les revenus issus de l'extraction de charbon thermique (et la production d'électricité à partir de charbon thermique) comme filtre d'exclusion pour traiter indirectement tous les PAI liés aux émissions de Gaz à Effet de Serre.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

HSBC fait appel à des prestataires externes pour identifier les entreprises et les gouvernements présentant de mauvais antécédents en matière de gestion des risques ESG.

La description de la méthodologie de l'investissement durable de HSBC est disponible sur le site internet de la société de gestion :

<http://www.assetmanagement.hsbc.fr/fr/retail-investors/about-us/responsibleinvesting/policies>

Dans quelle mesure les investissements durables sont-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

HSBC s'engage à appliquer et à promouvoir les normes internationales. Les dix principes du Pacte mondial des Nations unies comptent parmi les axes prioritaires de la Politique d'investissement responsable de HSBC. Ces principes incluent les risques non financiers tels que les droits de l'homme, les normes de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. HSBC est également signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable. Ceux-ci fournissent un cadre pour l'identification et la gestion des risques de durabilité.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères propres à l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Le fonds promeut tous les piliers (E, S et G). Par conséquent, le principal indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la performance ESG du portefeuille est la note ESG. Le fonds vise à l'amélioration de la note E.S.G. (Environnement/Social/Gouvernance) du portefeuille par rapport à la note E.S.G. de l'univers d'investissement représentatif du portefeuille : l'indice de référence FTSE EMU Government Bond Index (EGBI). Les principales incidences négatives, listées ci-dessous, sont également prises en compte par le fonds :

- Intensité des émissions de gaz à effet de serre des pays bénéficiaires,
- Pays d'investissement soumis à des violations sociales.

Les informations sur les principales incidences négatives prises en considération par le fonds seront publiées dans l'annexe 4 attachée au rapport annuel du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au: Moyenne des positions des 4 fins de trimestre de la période de référence se terminant le 31/12/2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Government Of Germany 2.3% 15-feb-2033	Gouvernement	4,95%	Allemagne
Government Of France 0.75% 25-may-2028	Gouvernement	4,28%	France
Government Of Spain 1.95% 30-jul-2030	Gouvernement	3,80%	Espagne
Government Of Italy 0.0% 01-apr-2026	Gouvernement	3,30%	Italie
Government Of Germany 0.0% 15-aug-2030	Gouvernement	3,11%	Allemagne
Government Of Italy 1.6% 01-jun-2026	Gouvernement	2,68%	Italie
Government Of Italy 0.95% 01-aug-2030	Gouvernement	2,67%	Italie
Government Of Spain 1.4% 30-apr-2028	Gouvernement	2,60%	Espagne
Government Of Germany 1.3% 15-oct-2027	Gouvernement	2,57%	Allemagne
Government Of France 0.0% 25-feb-2026	Gouvernement	2,52%	France
Government Of Spain 1.6% 30-apr-2025	Gouvernement	2,51%	Espagne
Government Of Spain 1.2% 31-oct-2040	Gouvernement	1,97%	Espagne
Government Of Germany 0.0% 15-aug-2031	Gouvernement	1,93%	Allemagne
Government Of Italy 0.25% 15-mar-2028	Gouvernement	1,92%	Italie
HSBC Monétaire C 10163739	Autres	1,80%	France

Les liquidités et les produits dérivés sont exclus



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

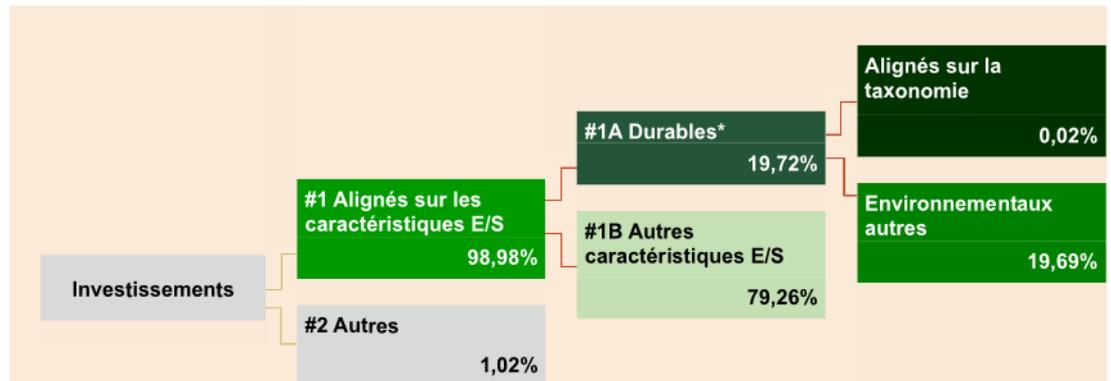
La proportion d'investissements durables était de 19,72%.

La méthodologie de la société de gestion relative à l'investissement durable est disponible dans la rubrique Annexe « SFDR » du règlement (UE) 2019/2088 du rapport annuel.

L'allocation des actifs

décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés** sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

* Une société ou un émetteur considéré comme un investissement durable peut contribuer à la fois à un objectif environnemental et à un objectif social qui peut être aligné ou non aligné sur la taxonomie de l'Union européenne. Les chiffres du graphique ci-dessus le prennent en compte; mais une entreprise ou un émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois dans la catégorie #1A Durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur / Sub-Secteur	% d'actifs
Gouvernement	97.71%
Autres	1.72%
Liquidités et produits dérivés	0.57%
Total	100.00%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

La proportion des investissements durables alignés avec la taxonomie de l'UE est présentée dans le tableau d'allocation d'actif ci-dessus.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE? ¹

Oui:

 Dans le gaz fossile

 Dans l'énergie nucléaire

 Non

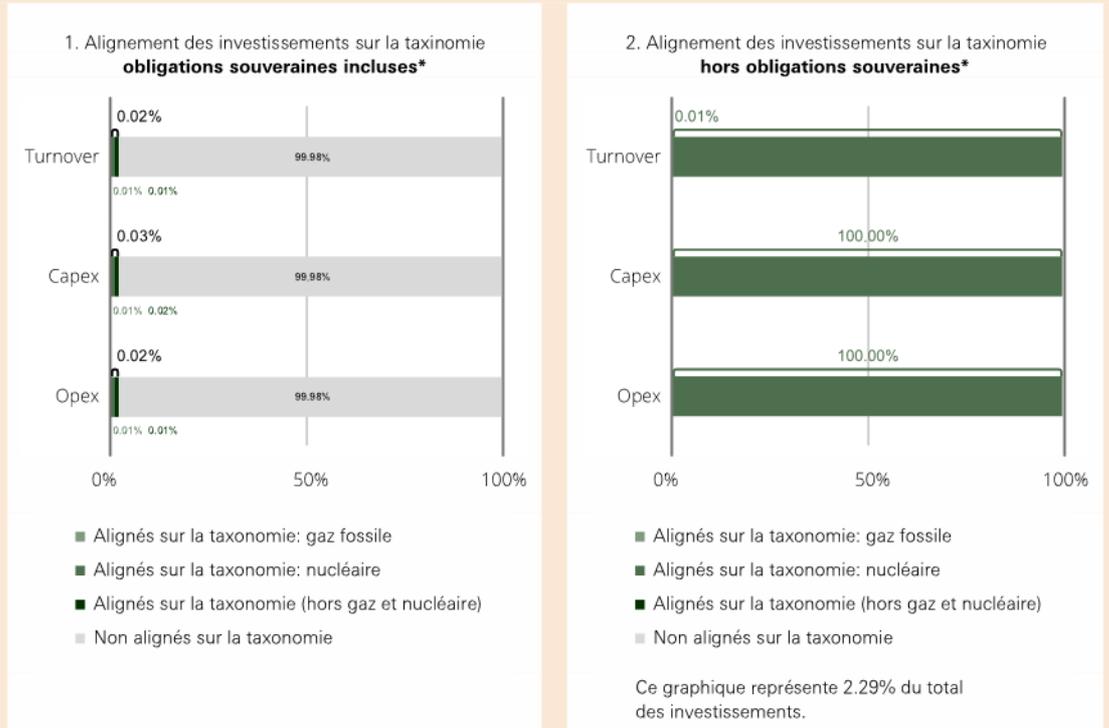
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaire** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissements (CAPEX)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (EU) 2020/852.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Cela ne s'applique pas au fonds, le fonds ne s'engage pas à réaliser une proportion minimale d'investissements dans des activités économiques durables habilitantes et transitoires au sens de la réglementation Taxonomie..

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Indicateur	2023-24	2022-23
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,01%	0,01%
Chiffre d'affaires - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	0,01%	0,02%
Chiffre d'affaires - Non alignés sur la taxonomie	99,98%	99,97%
CapEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A
CapEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,01%	0,02%
CapEx - Non alignés sur la taxonomie	0,02%	0,03%
CapEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	99,98%	99,95%
OpEx - Alignés sur la taxonomie: gaz fossile	N/A	N/A
OpEx - Alignés sur la taxonomie: nucléaire	0,01%	0,03%
OpEx - Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)	0,01%	0,02%
OpEx - Non alignés sur la taxonomie	99,98%	99,95%



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

Les investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE représentait 19,69%. Le fonds ne s'est pas engagé à réaliser des investissements alignés sur la taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le fonds ne s'engage pas à avoir une proportion minimale d'investissements durables sur le plan social. Cependant, en évaluant les émetteurs, le gérant du fonds examine, les caractéristiques sociales, le respect des droits de l'Homme et des droits des salariés, la conduite de la gestion et la responsabilité sociale des entreprises.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elle à eux?

Le fonds détenait des liquidités, des produits dérivés, ainsi que des investissements pour lesquels l'analyse extra-financière n'a pas pu être réalisée en raison de l'indisponibilité des données ESG. Les instruments dérivés sont utilisés dans une optique d'ajustement de risque du portefeuille (exposition, couverture, arbitrage).



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ ou sociales au cours de la période de référence?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales ont été prises en compte par le biais du score ESG du portefeuille qui est plus élevé que celui de l'indice.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Le fonds est géré activement et ne suit pas un indice de référence pour déterminer si le fonds est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet. Ainsi, les informations attendues dans cette section ne sont pas applicables à ce produit.

● ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Non applicable

● ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.